

Bulletin Municipal

LOHÉAC 2020



EDITO



Un mandat s'achève, une page se tourne, place à une nouvelle mandature 2020/2026.

Concernant les réalisations de 2019, comme prévu, le système de sonorisation des cloches de l'église a été changé au printemps. Le coût d'investissement a été partagé avec la paroisse Saint Amand.

Du côté de l'aménagement, un trottoir a été créé rue de Châteaubriant devant l'Hédonisme et la liaison vers l'Aire de Connexion Intermodale (ACI) a été fleurie conjointement avec VHBC.

Après plusieurs échanges, le projet ENIR (Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité) avec l'école Les Panvolettes a permis, grâce au financement du Rectorat, l'achat de 2 ordinateurs portables et de tablettes numériques.

Au stade, des filets pare-ballons ont été achetés par la collectivité et installés par les joueurs de foot. Le remplacement des buts, qui n'étaient plus aux normes, a été effectué grâce, notamment, au financement du District de Football.

Cette année, nous avons également reçu la visite du jury du concours des Villes et villages fleuris qui nous a octroyé une deuxième fleur après celle obtenue en 2013.

Un important travail sur le marquage au sol a été réalisé. À cause du mauvais temps, ces derniers n'ont toutefois pu être terminés ; ils le seront dès que possible. Deux parkings sont concernés, celui rue de Rennes (place des Halles) qui est finalisé et celui rue du Marchix à venir.

La fin d'année a vu l'inauguration de l'extension et de la rénovation de la Mairie, de l'Agence Postale, et la création d'un Espace Touristique à laquelle tous les habitants étaient conviés. Ce projet, qui s'est étalé sur deux ans, offre de meilleures conditions de travail pour les agents et permet un meilleur confort d'accueil du public avec la mise en place, notamment, d'un sas de confidentialité. L'espace tourisme quant à lui, sera progressivement aménagé et mis en fonctionnement courant 2020, en partenariat avec Vallons de Haute-Bretagne Communauté et les différents acteurs du territoire.

Cette opération est arrêtée à un coût total de 330 255,12 € financée grâce à l'octroi de subventions pour un montant de 252 679,29 € et un autofinancement de la commune de 77 575,83 €, soit 23,5 %. Je remercie une nouvelle fois l'Etat, le Conseil Départemental, La Poste et le Pays des Vallons de Vilaine via les Certificats à Economie d'Energie (CEE) pour leurs contributions.

2020, année électorale, je ne vais pas m'étendre sur les projets à venir qui seront portés par la future équipe municipale. On peut noter quand même la finalisation du projet de création et de réhabilitation de l'équipement sportif accueillant les vestiaires au stade. En effet, après de nombreux échanges avec les partenaires, les associations et un travail très important effectué au niveau de la recherche de financement, le dossier est désormais viable et la consultation des entreprises pour les travaux vient d'être lancée. Le calendrier prévoit deux phases de travaux.

En révision après de nombreuses réunions depuis 2017, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en phase de finalisation.

Des études sont en cours aussi sur la viabilisation de la dernière tranche du lotissement de la Lande de la Cour Neuve avec la commercialisation à venir d'une quinzaine de lots ainsi que sur des travaux d'assainissement et d'aménagement rue Saint-André.

Pour la future mandature, je souhaite émettre entre autre deux souhaits : l'ouverture d'une nouvelle boulangerie et œuvrer pour éviter la fermeture d'une classe à l'école publique.

Ce mandat en passe de s'achever, je vous invite tous à vous mobiliser pour les élections municipales à venir, les dimanches 15 et 22 mars prochains.

J'adresse maintenant mes remerciements au personnel communal pour leur investissement et la qualité de leur travail. Un grand merci également à tous les élus pour leurs actions, services et temps passés pour le bien-être de tous les Lohéaciens, chacun d'entre eux, par leurs idées ont permis d'évoluer dans la possibilité de nos moyens. Merci aux élus qui ne se représentent pas et aux volontaires qui poursuivront les actions auprès de vous tous. Merci également aux bénévoles de la médiathèque qui font vivre cet équipement durant l'année et qui, encore cette année, nous ont proposé de sympathiques animations.

Je souhaite avoir une attention particulière pour toutes les associations, artisans et commerçants ainsi que les très nombreux bénévoles qui animent le village toute l'année en donnant de leur temps. Ils nous permettent de profiter d'agréables moments. Ainsi, de nombreuses actions ont été menées tout au long de l'année. Nous avons pu assister à diverses manifestations telles que la première course à pied de 10 km à Lohéac, La Speed Lohéacienne, Lohéac en fête, la course cycliste, le rassemblement en faveur de la lutte contre la maladie de Charcot, le vide grenier, le père Noël des commerçants, les compétitions de karting et de sports mécaniques et les manifestations sportives et culturelles.

Je terminerai par l'épreuve phare de Lohéac, connue bien au-delà de nos frontières, le Rallycross, organisé conjointement par le Comité des Fêtes et l'Ecurie de Bretagne qui a réuni environ 70 000 personnes dans de bonnes conditions malgré une baisse de fréquentation cette année due à l'absence de vedettes.

Pour tout cela, je tiens sincèrement à remercier l'ensemble des organisateurs pour leur dynamisme et leur investissement.

Je ne peux toutefois évoquer ces moments heureux sans oublier ceux qui nous ont quittés et avoir une pensée émue pour leurs proches.

Pour conclure, je vous renouvelle mes meilleurs vœux. Bonne année à vous, à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers. Profitez pleinement des petits bonheurs de chaque jour et des merveilleux moments. Que cette année vous voit tous en bonne santé, qu'elle soit une année de bonheur, de réussite personnelle et professionnelle !

Patrick BERTIN



SOMMAIRE

Vie municipale

Horaires et contacts	5
Formalités administratives	6
Permanences	7
Etat-Civil/ Urbanisme 2019	8
Tarifs communaux	9
Élections municipales	11
Être candidat c'est possible !	11
Accueil de la Mairie/APC	12
Inauguration Mairie / Enquête INSEE	13
Menu végétarien au restaurant scolaire/ Repas C.C.A.S.	14
Elles sont revenues/ Concert de Noël	15
Village Fleuri/ Visite à Oingt	16
Découverte de Oingt (69)	17
Médiathèque	18

Vie intercommunale

MJC	19
Animatrice Jeunesse V.H.B.C/ SMICTOM ..	22
Communes du Patrimoine Rural de Bretagne	23
Tous à l'hippodrome	24

Vie scolaire

École privée Saint-Sauveur	25
L'OGEC	31
École publique Les Panvolettes	32
L'APEEP	35

Vie locale et Associative

Association LALAC	37
Club des retraités	40
Le Réveil – Taëkwondo	41
Les Lohéa'Chiens	42
L'ASK	43
Speed Lohécienne/ Critérium Cycliste	44
Le Réveil – Gym/ Auto Brocante	45
Comité des Fêtes	46
La Maladie de Charcot	47
Classes 9	48
Le Réveil – Football	49
Rallycross	50

Infos paroissiales

La Paroisse	51
-------------------	----

Infos diverses

L'ADMR aide dans les démarches administratives et numériques	52
Ensemble, prévenons le suicide des personnes âgées	53
Ouverture d'un point de vente BreizhGo .	54
Loi alimentation, du nouveau dans les assiettes de nos enfants	54
Intoxication au monoxyde de carbone	55
Fin des tarifs réglementés du gaz	55
Isolation des combles à 1 €	56
Frelons asiatique	57
Hébergements et restaurants	58
Numéros utiles	59

Mairie et Agence Postale



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi : 9h30-12h30 et 13h30-17h

Le mercredi après-midi : fermeture au public des services

Levée du courrier à 15h25 tous les jours sauf le mercredi, à 12h15

Téléphone Mairie et Agence Postale : 02.99.34.10.20

Adresse mail : mairie.loheac@orange.fr



Municipalité

Monsieur BERTIN Patrick, Maire,

Madame CLOLUS Marie-Annick, 1^{ère} Adjointe,

Monsieur ROCHER Jean-René, 2^{ème} Adjoint,
Adjoint aux finances

Monsieur ROBIN Claude, 3^{ème} Adjoint,
Adjoint aux travaux et à la sécurité

Madame HEDREUL Annie, 4^{ème} Adjointe,
Adjointe à la vie scolaire et sociale

Permanences sur rendez-vous, merci de prendre contact avec la Mairie.

Médiathèque

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mercredi et samedi de 10h à 12h

Les inscriptions et les prêts sont gratuits. Des DVD, de nombreux et divers livres sont à disposition : romans, documentaires, BD... Et bien d'autres encore !

Téléphone : 02.99.34.18.93

Vie Municipale

Nouveaux Habitants

Vous avez élu domicile à Lohéac, nous nous en réjouissons.

N'hésitez pas à vous présenter en mairie, nous pourrions vous fournir divers renseignements sur la vie locale. Cette démarche facilite également la gestion de certains services publics (*garderie, restaurant scolaire, ordures ménagères...*) ou l'accomplissement de différentes tâches administratives.

Demande de carte grise

Vous pouvez imprimer le certificat d'immatriculation et de permis de conduire via le site www.ants.gouv.fr. Le dossier complet est ensuite à retourner à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine. La Mairie ne traite plus les dossiers de demande de carte grise.



Carte Nationale d'identité

Depuis le 1^{er} décembre 2016, dans le cadre de la réforme des Préfectures, seules les mairies équipées d'un dispositif de prise d'empreintes digitales peuvent recueillir les demandes de création ou de renouvellement de carte nationale d'identité. Il s'agit des communes qui sont également habilitées pour les demandes de passeports. Ces nouvelles modalités permettent de sécuriser la CNI, titre désormais valable 15 ans, qui reste gratuit sauf en cas de perte ou de vol.



Pour Lohéac, les communes les plus proches sont Guipry-Messac et Val d'Anast (Maure-de-Bretagne et Campel). Uniquement sur rendez-vous : 02.99.79.41.24 pour Guipry-Messac et le 02.99.34.91.29 pour Val d'Anast.

Pour gagner du temps au guichet, vous pouvez faire votre pré-demande en ligne sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

Recensement Militaire

Vous venez d'avoir 16 ans ? Vous êtes concernés par le recensement militaire.



Dès que votre enfant atteint cet âge (ou dans le mois qui suit), il doit (ou son représentant légal) se présenter en Mairie, muni du livret de famille et de sa pièce d'identité. Suite à quoi, il lui sera délivré une attestation de recensement (aucun duplicata ne sera délivré, nous vous conseillons d'en faire des photocopies et de le numériser). Il sera ensuite convoqué à la journée défense et citoyenneté et, à ses dix-huit ans, il sera inscrit d'office sur les listes électorales.

Permanences

À Lohéac

- **CONSEILLER DÉPARTEMENTAL** – M. Franck PICHOT
S'adresser à la Mairie pour connaître les dates et horaires de permanences du canton.
- **ASSISTANTE SOCIALE** – Mairie
Guichen – Sur rendez-vous auprès du C.D.A.S. au 02.99.52.02.22.

Sur le territoire de Vallons de Haute-Bretagne Communauté

- **DÉPUTÉ** – M. LE BOHEC Gaël (ou son collaborateur)
Mairie Guichen sur rendez-vous au 02.99.72.12.16. selon un calendrier établi par son secrétariat.
- **ARCHITECTE CONSEIL** – M. MANNEHEUT
Guichen, le 1^{er} lundi et 3^{ème} jeudi du mois (sur rendez-vous auprès de la Mairie de Guichen au 02.99.05.75.75).
- **CONCILIATEUR DE JUSTICE** – M. BOISROUX
Guichen sur rendez-vous au 02.99.05.75.75.
- **CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (CDAS)**
Guichen – 18, rue du Commandant Charcot – Téléphone : 02.99.52.02.22 (sur rendez-vous).
- **C.L.I.C.** – Informations aux personnes âgées
Guichen – 26, rue du Commandant Charcot – Téléphone : 02.99.52.01.59.
Guipry-Messac – Espace Alexis Moison – 52, avenue du Port – le 2^{ème} et 4^{ème} mardi matin du mois.
- **CONSULTATIONS PMI**
Guichen (CDAS) – 18, rue du Commandant Charcot. Sur rendez-vous au 02.99.52.02.22.
- **EMPLOI**
 - **POINT ACCUEIL EMPLOI (P.A.E)** Accueil tout public – Uniquement sur rendez-vous l'après-midi.
Guichen – Le Réso, 26, rue du Commandant Charcot – Téléphone : 02.99.57.00.09.
Lundi, Mercredi : 9h-12h – Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30.
Guipry – Messac – Espace Alexis Moison – 52, avenue du Port : 06.20.49.57.90
Matin : Mercredi, Jeudi, Vendredi (sans rendez-vous) ; Après-midi : Jeudi, Vendredi (sur rendez-vous).
 - **MISSION LOCALE** – Informe, oriente et accompagne les jeunes
Guichen – 26, rue du Commandant Charcot – Téléphone : 02.99.57.05.85.
- **POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)**
Guipry-Messac – Espace Alexis Moison – 52, avenue du Port – Mercredi de 14h à 18h30 (sans rendez-vous).
- **RÉNOV' HABITAT**
Guipry-Messac – Espace Alexis Moison – 52, avenue du Port – Jeudi après-midi (sur rendez-vous)

À Pipriac

- **A.D.M.R**
Pipriac – 44, rue du Général de Gaulle
Lundi au vendredi 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 – Permanence téléphonique 02.99.34.45.44.
Mail : pipriac.asso@admr35.org
- **OFFICE INTERCANTONAL Sport et Jeunesse Maure – Pipriac**
Pipriac – 36, rue de l'Avenir – Téléphone : 02.99.34.46.36 – <http://officemaurepipriac.fr/>
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.

Etat Civil 2019

Naissances

« Ce ne serait pas la peine d'avoir des enfants si leurs petites têtes et leurs petites mains n'étaient pas toujours avec leurs sourires et leurs caresses au milieu de notre esprit et au milieu de notre cœur »

Hervé Biron

Ely THOMAS, née le 5 février 2019
Adèle FOURREZ, née le 11 février 2019
Jeanne HOULLIER, née le 4 mars 2019
Romane DELACROIX, née le 24 avril 2019
Eliott LABAUNE, né le 28 juin 2019
Raphaël LEVOYER, né le 4 septembre 2019
Camille LELIÈVRE, née le 23 septembre 2019



Mariages



« L'amour, c'est laisser naître le désir, et immanquablement, le combler »

Anne Bernard

Jérémy DEFOSSE & Élodie BOUGEARD, le 27 avril 2019
Jean-François MAIGNAN & Ophélie JUDAIS, le 22 juin 2019

Décès

« Tristesse ! On passe la moitié de la vie à attendre ceux qu'on aimera et l'autre moitié à quitter ceux qu'on aime »

Victor Hugo

Monsieur FROMMENTOUX Roger, décédé le 4 septembre 2019

Urbanisme 2019

16 Déclarations Préalables
20 Certificats d'Urbanisme (a et b)
8 Permis de Construire (1 annulé, 5 accordés et 2 en attente)

Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2020

LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS

TARIFS	SALLE 35 Places assises
Journée (ou 2 repas)	260 €
Demi-journée (ou 1 repas)	175 €
Bal ou vin d'honneur	60 €
Réunion (demi-journée)	40 €

LOCATION SALLE GORDINI

TARIFS	GRANDE SALLE 130 Places assises	PETITE SALLE 50 places assises
Journée (ou 2 repas)	240 €	115 €
Demi-journée (ou 1 repas)	155 €	85 €
Bal ou vin d'honneur		
Sans cuisine	65 €	30 €
Avec cuisine	115 €	80 €
Réunion (demi-journée)	45 €	30 €
Cuisine		
Journée	100 €	100 €
Demi-journée	85 €	85 €
Forfait nettoyage salle	250€	100€
Location vaisselle	35 €	35 €
Forfait nettoyage vaisselle	100 €	100 €
Location percolateur	20 €	20 €

Pour toutes les salles, la réduction accordée aux habitants de Lohéac est maintenue à 35 %.

Caution salle = 350 € Caution vaisselle : 100 €

Les chèques de caution et de paiement devront être émis par la même personne ainsi que l'attestation d'assurance. Un justificatif de domicile sera demandé.

Abattement de 10 % pour location de 2 jours consécutifs.

Le nettoyage sera facturé au loueur en cas de défaut de propreté de la salle après remise des clés.

Attention : quand la salle est louée durant le week-end, vous ne pouvez disposer des lieux qu'à partir du samedi matin.

Gratuit pour les associations communales, sous réserve qu'elles restituent les lieux en l'état, rangement et nettoyage réalisés.

Facturation de la vaisselle suite à de nombreuses casses ou disparitions – Coût des différents éléments en location (à l'unité)

Verre à pied : 1 € ; Flûte : 1,35 € ; Couteau/Fourchette : 0,35 € ; Cuillère à café : 0,10 € ; Cuillère à soupe : 0,25 € ; Assiette plate : 3,75 € ; Assiette à dessert : 2,05 € ; Saladier : 5,70 € ; Plat long inox : 3,40 € ; Plateau : 5,95 € ; Corbeille : 4,75 € ; Pichet : 12,90 € ; Casserole : 19,50 € ; Tasse : 1,45 € ; Petite cocotte : 20 € ; Grande cocote : 50 €.

LOCATION TABLES & CHAISES

- ⇒ Table = 0.80 €
- ⇒ Chaise = 0.15 €

PHOTOCOPIES

PHOTOCOPIES	Noir et Blanc	Couleur
Format A4		
recto	0.20€	0.40€
recto / verso	0.30€	0.60€
Format A3		
Recto	0.30€	0.60€
Recto/ verso	0.40€	0.80€
Format A4 – Recto (*)	0.15€	

(*) Ce tarif est réservé aux personnes inscrites au pôle emploi ou bénéficiaires du R.S.A., pour toutes les photocopies relatives à leurs recherches d'emploi ou de formation. (D.C.M. n° 4/95)

GRATUIT pour les écoles et les associations de Lohéac, hors photocopies couleurs facturées à demi-tarif.

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Concessions cimetière	TARIFS		
	15 ans	30 ans	50 ans
Concession 2 m²	-	150 €	250 €
Concession 4 m²	-	250 €	400 €
Columbarium	250 €	450 €	700 €

Élections municipales

Les prochaines échéances électorales sont les élections municipales dont le 1^{er} tour de scrutin se déroulera le dimanche **15 mars 2020** et le 2nd tour le **22 mars**.

Afin de pouvoir voter, il vous faut être inscrit sur les listes électorales **avant le 7 février 2020**.

Qui peut être électeur ?

Deux conditions cumulatives doivent être remplies pour demander une inscription sur les listes électorales :

- Avoir le droit de vote, ce qui implique de :
 - Posséder la nationalité française
 - Être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour.
 - Jouir de ses droits civils et politiques.
- Avoir une attache avec la commune au titre de son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société.

Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de son domicile ;
- Soit à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois ;
- Soit à la mairie de la commune où l'on est assujetti aux impôts locaux depuis au moins 2 ans ;
- Soit à la mairie de la commune où l'on a la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique de société depuis au moins 2 ans.

Comment s'inscrire ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le télé-service proposé par service-public.
- Personnellement en se rendant en Mairie avec les pièces exigées ;
- Par un tiers dûment mandaté se rendant en Mairie avec les pièces exigées ;
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n° 12669*02 et les pièces exigées.

Être candidat aux élections municipales c'est possible !

Il revient à chaque candidat de s'assurer qu'il remplit les conditions cumulatives suivantes :

- Être éligible ;
- Justifier d'une attache avec la commune.

Les conditions d'éligibilité s'apprécient à la date du 1^{er} tour du scrutin le 15 mars 2020. Tout candidat doit :

- Être de nationalité française ou ressortissant de l'Union Européenne ;
- Être âgé de dix-huit ans révolu au plus tard le samedi 14 mars 2020 (art. 228) ;
- Être inscrit sur les listes électorales de la commune visée au 1^{er} janvier 2020 ;

- Avoir satisfait aux obligations imposées par le Code du Service National (art. L. 45) ;
- Ne pas être dans un cas d'incapacité prévu par la loi : tutelle, curatelle ou condamnation à une peine d'inéligibilité (art. L. 230) ;
- Avoir déposé votre déclaration de candidature : Cerfa n° 14996*03 accompagnée des pièces justificatives requises.

Votre dossier de candidature est composé de votre déclaration de candidature (Cerfa n° 14996*03) accompagnée des pièces justificatives requises :

- Un justificatif d'identité avec photo ;
- Une attestation d'inscription sur la liste électorale de la commune dans laquelle le candidat se présente, délivrée dans les trente jours précédant le dépôt de la candidature (télé-procédure sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE) ou une copie de la décision de justice ordonnant son inscription sur la liste électorale de cette commune (l'original doit être présenté).

La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au **jeudi 27 février 2020**. Cette formalité est à effectuer à la Sous-Préfecture de Redon. Tous les candidats au 1^{er} tour des élections municipales, quelle que soit la taille de la commune, doivent le faire. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les candidats au 1^{er} tour n'ont pas besoin de déposer de nouveau leur candidature pour un éventuel 2nd tour.

Accueil de la Mairie et de l'Agence Postale

Suite aux travaux de rénovation et d'extension de la Mairie, quelques changements ont été mis en place au niveau de l'accueil de la Mairie et de l'agence postale, notamment pour des raisons de confidentialité et de sécurité.

Lors de votre arrivée dans le bâtiment de la Mairie, vous entrez dans ce qu'on appelle un "sas d'accueil" où sont mis à disposition divers documents de La Poste (liasses colissimo, recommandé, remise de chèques) et une tablette connectée pour vos démarches administratives. De ce sas, vous aurez accès au futur B.I.T (bureau information tourisme).



Si une personne se trouve déjà avec l'agent d'accueil, vous patientez dans ce "sas". Dans le cas où l'agent d'accueil est seul, c'est lui qui vous ouvre la porte. La sonnette installée sur le bâtant de la porte vitrée n'ouvre pas la porte. Elle sert à signaler votre présence lorsque l'agent n'est pas à son bureau. Toutefois, si l'agent est au téléphone, merci de bien vouloir patienter.

Inauguration de la Mairie, de l'Agence Postale et de l'Espace Tourisme

Samedi 21 décembre, l'inauguration de la Mairie, de l'agence postale et de l'espace tourisme a eu lieu en présence de nombreux officiels et de concitoyens venus découvrir ce nouvel espace.

La « Maison de Louisa », reliée aux bureaux de la mairie par un espace aménagé, permet l'accessibilité à toutes les personnes. L'ossature en bois de la partie nouvelle reliant ces deux bâtiments donne un certain charme au lieu.

A présent, tous les services se répartissent au rez-de-chaussée : accueil et agence postale communale, bureaux de la mairie, bureau d'informations touristiques (BIT), salle d'exposition et de mariage.

Les agents disposent, aujourd'hui, d'un ensemble fonctionnel et d'un cadre de travail appréciable et apprécié.

Pour réaliser ce bâtiment harmonieux, la municipalité a fait appel à l'architecte Jean-Marie CHAUVIN du cabinet C Architecture et au savoir-faire de nombreuses entreprises.

Les subventions obtenues auprès des services de l'Etat, du Conseil Départemental, de La Poste et du Pays des Vallons de Vilaine via les Certificats à Economie d'Energie ont permis de financer presque 80 % du coût des travaux engagés.

Le futur aménagement des abords donnera par la suite une nouvelle image à cette nouvelle structure.



Crédit Photo : Ouest France



Enquête INSEE

Entre février et avril 2020, l'Insee réalise une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Inscrite dans un dispositif statistique européen, cette enquête aborde des thèmes variés : les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, l'emploi, la formation, ou bien encore la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Certains ont même déjà participé aux collectes précédentes et connaissent bien le dispositif, car cette enquête se déroule sur plusieurs interrogations.

Si vous faites partie des ménages enquêtés, vous recevrez une lettre-avis et un enquêteur de l'Insee prendra contact pour obtenir un rendez-vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Menu végétarien au restaurant scolaire

Pour répondre aux exigences de la loi EGALIM mise en place par le gouvernement, notre prestataire « CONVIVIO » propose aux enfants des menus végétariens.

À titre expérimental, pour une **durée de 2 ans**, les gestionnaires publics ou privés des services de restauration collective scolaire sont tenus de proposer, au moins **une fois par semaine**, un menu végétarien. Ce menu peut être composé de protéines animales ou végétales.

Pour rappel : les repas végétariens sont constitués de légumes, céréales, légumes secs, laitage et œufs. Ils excluent viandes, poissons et fruits de mer. L'apport de protéines est cependant nécessaire pour l'équilibre alimentaire. C'est pourquoi les protéines animales doivent être compensées par des protéines végétales et/ou laitières fromagères.

Ex. : 70 gr de viande pour un enfant en primaire apporte 13 gr de protéines environ

13 g de protéines =		OU		OU		OU		OU	
	200 g de légumes secs		130 g de tofu		370 ml de lait		45 g fromage pâte dure		65 g fromage pâte molle

Repas C.C.A.S

Le dimanche 1^{er} décembre a eu lieu le repas annuel de nos aînés de plus de 70 ans. Ce traditionnel repas s'est déroulé cette année au restaurant « La Gibecière ».

Nous avons eu le plaisir d'y accueillir l'Abbé Irénée Adoko Curé de la Paroisse St Amand de l'Aff qui a répondu présent à notre invitation. Chacun a pu apprécier ce moment de partage et de convivialité.



Elles sont revenues !

Silencieuses pendant de longs mois, les voilà revenues et chaque jour elles rythment la vie du village et de ses événements. *Qui sont-elles ? Vous avez deviné ?...*

Eh oui ! Les cloches bien sûr !

Mais, ce ne sont pas vraiment des cloches, disons plutôt un enregistrement de cloches. Lors de la construction de l'église, il n'y avait plus de fonds pour ériger un clocher et les habitants d'alors avaient dit « *nous le ferons quand nous aurons assez d'argent* » !!!

Leur son diffusé grâce un mécanisme flambant neuf, dernier cri, a été installé début avril 2019 par une entreprise du Maine et Loire.

À présent, vous pouvez écouter leur mélodie :

Ding, ding, dong... Chaque jour à 7 heures, 12 heures et 19 heures

Concert de Noël

Vendredi 20 décembre, dans l'église chauffée et bien remplie, nous avons eu le plaisir d'accueillir les choristes des chorales Nominoë de la MJC de Guipry-Messac et Chant'Amitié de Pipriac.

Ce concert a débuté par une prestation de la chorale des enfants de la MJC sous la houlette d'Etienne MORET. Les enfants ont enthousiasmé le public et étaient heureux de faire entendre leurs voix. Puis Chant'Amitié, accompagné d'un flutiste et dirigé par Line, leur chef de chœur, ainsi que la chorale Nominoë accompagnée d'une pianiste, sous la baguette d'Alexandre MARIE ont fait vibrer les voûtes de notre église par la puissance de leurs voix.

Ces chœurs bien connus du public ont offert aux 200 personnes présentes un répertoire varié. Ils ont interprété de merveilleux morceaux que parfois l'assemblée encouragée par les chefs de chœur avait plaisir à fredonner et à reprendre avec eux.

Ces magnifiques voix rehaussées par l'acoustique du lieu ont réjoui et fait frémir de bonheur l'assemblée.

À l'issue de ce concert, les spectateurs ont applaudi très chaleureusement les membres de ces chœurs pour cette belle et exceptionnelle prestation. Les retours des personnes présentes sont encourageants : « *À quand le prochain concert ? Il faut recommencer, c'était tellement sympa !* »

« Sans la musique la vie serait une erreur, une fatigue, un exil ! » (Friedrich Nietzsche)





Village fleuri

Tous les 3 ans environ, le jury régional des villes et villages fleuris visite les communes ayant un label 1, 2, 3 fleurs. Lors de sa visite, il mesure selon certains critères, la qualité du cadre de vie et de l'environnement des habitants.

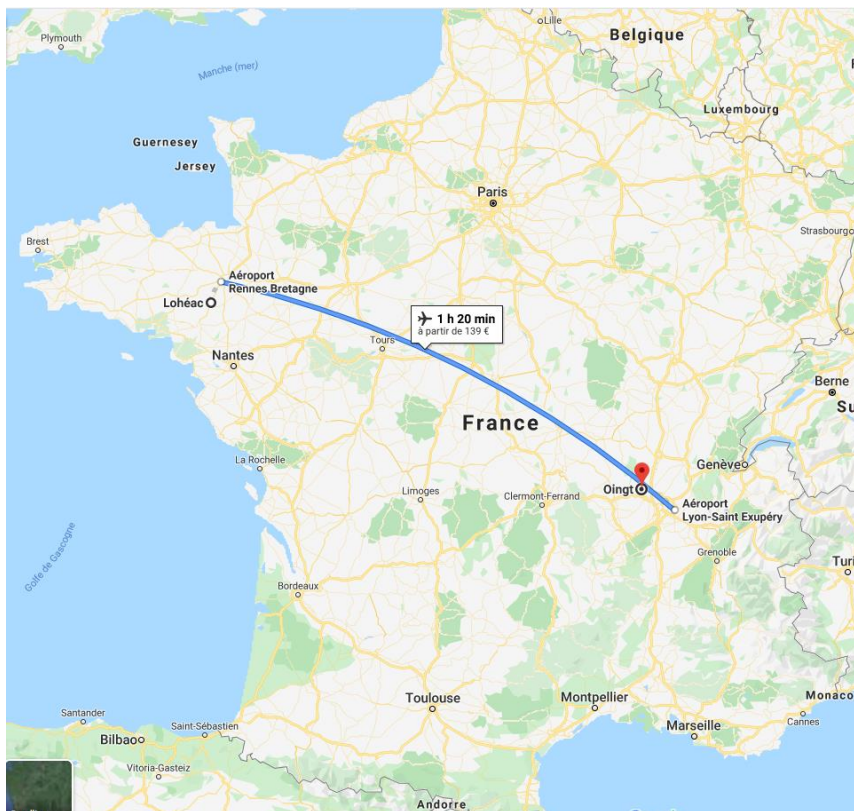
Au mois de juillet, notre commune a reçu la visite de ce jury. La commission régionale réunie en octobre a décidé d'attribuer une **deuxième fleur** à notre petit village.

C'est un bel encouragement à toujours améliorer notre cadre de vie. C'est aussi une belle reconnaissance pour nos agents du service technique qui œuvrent dans ce domaine. Félicitations à eux ! Puisse cette deuxième fleur inciter encore plus de touristes à venir découvrir notre beau petit village !

Visite à Oingt

Il y a 2 ans environ, une personne du village de Oingt découvre par hasard notre petit village de Lohéac. Surpris et émerveillé, il trouve dans notre village une certaine similitude avec son village de Oingt. Il y revient quelques mois plus tard avec son fils. Enthousiasmés, ils prennent contact avec la Mairie et nous invite à aller découvrir Oingt. Les mois passent... Puis un week-end nous recevons à nouveau cette personne accompagnée du Maire délégué, Monsieur Philippe PROÏETTI.

Nous nous engageons alors à leur rendre visite.



En 2019, pendant le week-end de Pâques, une délégation d'élus se rend à Oingt.

Là-bas, ils découvrent un village merveilleux, une vie associative importante et de nombreux bénévoles qui s'impliquent beaucoup et œuvrent à la restauration de ce beau village.

Ce fut un week-end riche en découvertes, en partages, couronné d'un accueil très chaleureux et convivial.

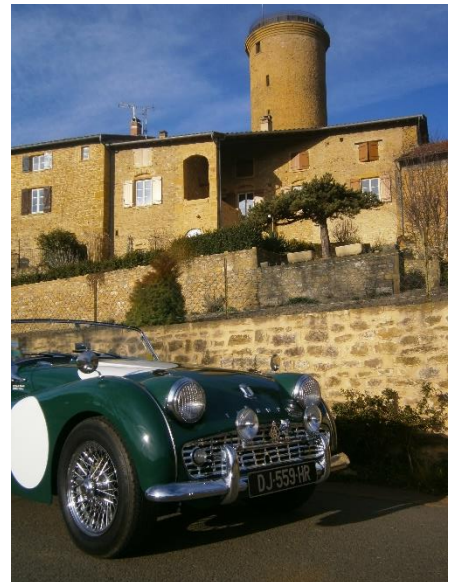
En retour, nous aurons le plaisir de recevoir quelques élus le week-end de l'Autobrocante, les 3 et 4 octobre prochain.

Découverte de Oingt

Village du Beaujolais du sud, situé à l'Ouest de Villefranche-sur-Saône, à 35 km de Lyon et à 700 km de Lohéac, Oingt est le seul village du Rhône à être classé parmi les plus beaux villages de France. Construit en pierres dorées (appelé « la petite Toscane »), il compte 660 habitants. Hormis ses 5 restaurants (dont un gastronomique), il a la particularité de n'abriter que des artisans. Les commerces traditionnels se situent à quelques kilomètres.

Village vinicole, il regroupe une cave coopérative et des vigneron indépendants dont les vins (Beaujolais Village) sont de plus en plus orientés vers l'excellence grâce à une recherche permanente de la qualité.

L'histoire du village remonte au 10^{ème} siècle (le corps central de la chapelle date des années 900). Au 13^{ème} siècle le Seigneur d'Oingt fait construire un château dont on peut encore admirer de nombreux vestiges comme la porte de Nizy, le donjon ou l'ancien logis seigneurial.



Comme beaucoup de communes, les siècles ont souvent été traversés par divers drames (guerre de religions, épidémie de peste, foudre) mais le village a toujours résisté.

En 1964 se crée l'association des Amis du Vieux Village d'Oingt (AVVO) qui, petit à petit, remet en beauté le site laissé quelque peu à l'abandon par les habitants et fait naître la visite du Donjon, le festival d'orgues de Barbarie (1^{er} week-end de septembre) puis Oingt en crèches (du 8 décembre au 6 janvier) et ce, afin de récolter des fonds pour entretenir et embellir ce magnifique village médiéval.



Médiathèque

❖ Animations d'automne

Cette année 2019, les bibliothèques du réseau VHBC ont retenu le thème « Musique » pour les animations de cet automne, où 3 manifestations ont été proposées à Lohéac.

Le samedi 19 octobre

La Compagnie Souffleuse de Rêves a invité une trentaine d'enfants à une « *Ballade en orgue mineur* » en leur proposant d'écouter, chanter, mimer et danser au son de l'orgue de barbarie.

Le samedi 26 octobre

C'est avec la prestation de musiciens de DORN HA DORN et de la MJC de Guipry-Messac qu'un groupe très attentif a découvert les *percussions africaines* et la *harpe*.

Le mercredi 6 novembre

La plasticienne Stéphanie Hignou accompagnait neuf enfants dans la réalisation de leur propre « *guitare pop art* ». Chacun est reparti heureux avec son œuvre.

Après-midi Halloween

D'autre part, le 31 octobre, la bibliothèque a proposé de renouveler cette année encore l'après-midi « Halloween ».

Près de quarante participants ont d'abord confectionné leur petit panier puis, maquillés et déguisés, ont déambulé dans le village. De retour à la salle, ils ont dégusté une soupe de citrouille et partagé les friandises récoltées.





La Maison de la Jeunesse et de la Culture

La MJC-Espace socioculturel, un lieu pour tous !

La Maison des Jeunes et de la Culture de Guipry-Messac propose depuis la rentrée 2019 toujours plus de spectacles et d'activités pour toute la population, pour toutes les tranches d'âge. Toujours portée par une équipe bénévole qui œuvre sans relâche afin que ces actions proposées touchent le plus de monde, la MJC est un lieu incontournable !

Cette saison 2019-2020, la MJC a accueilli, pour la première fois, le Festival du Grand Soufflet avec le spectacle « Michel et Yvette », suivi du Festival Marmaille avec deux spectacles jeunes publics, « Ponpoko » dont l'univers mystérieux inspiré des mythes japonais a emporté les spectateurs. « Papic », nous a proposé un conte tendre sur le lien entre les générations. La MJC n'oublie pas pour autant les adeptes des spectacles humoristiques, dont la conférence spectacle de Cécile Canal avec « Le travail expliqué à mon chef » et « les Décaféinés » qui ont été programmés fin 2019.

Les activités annuelles de la MJC ont repris dès le 23 septembre 2019 avec une fréquentation grandissante. Les stages, les ateliers, les sorties pour tous, ainsi que les ateliers intergénérationnels Part'âges rencontrent également l'enthousiasme des habitants.

REPAIR'CAFE et les Puces des couturières et loisirs créatifs sont devenus désormais des rendez-vous incontournables à la MJC.

La MJC-Espace socioculturel étoffe ses propositions à l'ensemble de la population depuis la rentrée :

Réunions d'information

La MJC présentera les différents dispositifs d'aide au départ en vacances pour les seniors le lundi 13 janvier et, pour les familles, le mercredi 29 janvier 2020.

Sorties pour tous

Les sorties sont également programmées : samedi 22 février 2020 à Cherbourg pour visiter la cité de la mer. Une sortie nature « à l'affût du blaireau » aura lieu le samedi 11 avril 2020 et le vendredi 15 mai, une journée sera proposée par l'atelier art floral et l'association de l'Arboparc.

Part'âges

C'est désormais durant toutes les petites vacances un rendez-vous intergénérationnel : convivialité, écoute, faire ensemble ! Dates à retenir : du 19 au 21 février et les 20 et 21 avril 2020.

Stages

Un stage de « DJing » est proposé pendant les vacances d'hiver pour les enfants et les ados du 25 au 27 février 2020. Un stage « Film d'animation » pour les 7-12 ans du 14 au 16 avril 2020 ainsi qu'un stage « Petit cartonnage » pour les 8-15 ans les 22 et 23 avril 2020 sont programmés durant les vacances de printemps.

Salon des vins

Pour déguster du vin, goûter des produits locaux et s'initier aux arts de la table, la MJC vous donne rendez-vous le samedi 4 avril 2020.

Jeux

Un tournoi Mario Kart sur écran géant ravira petits et grands au Cinéma Alliance, le samedi 15 février 2020. Et tout au long de l'année, l'atelier jeux se déroule à la MJC le vendredi en soirée.

Spectacle/Concert

Les 24 et 25 janvier 2020, la MJC propose une flânerie familiale, avec « l'Eloge du blanc », il s'agit d'un travail sur la vie à travers les âges, spectacle poétique.

Les chorales de la MJC Deux Rives en Chœur et Nominoë donneront leur représentation « Concert de printemps » le jeudi 30 avril 2020 à l'église de Guipry, au profit de l'association « Les petites lucioles ».

Théâtre

Au mois de mai, les adhérents de l'atelier théâtre, enfants, ados et adultes, donneront la représentation du fruit de leur travail de la saison, c'est le « Week-end théâtre » du 15 au 16 mai 2020.

FOCUS SUR LE FESTIVAL « TOUT SE CHANTE »

Le festival est de retour du 3 au 8 mars 2020 ! Il accueille le concert de Michel Fugain le dimanche après-midi 8 mars ainsi qu'un concert avec Amel Bent et Léa Paci le samedi soir.

Pour cette 8^{ème} édition, la MJC-Espace socioculturel innove et propose, en lien avec les structures du territoire, un festival itinérant avec des propositions d'animations, d'ateliers et de stages sur les communes de Guipry-Messac, Lohéac, Saint-Malo-de-Phily.

Avec l'artiste David DELABROSSE (Ego le cachalot), la MJC a eu envie de proposer une avant-scène, en janvier et février, en faisant vivre les textes et les dessins d'Ego en amont du festival et dans différents lieux du territoire avec des ateliers d'écriture, de chanson et d'illustration.

Le festival c'est aussi une kyrielle de rendez-vous :

Ateliers

« Chanter en famille » : pour se faire plaisir en chantant, c'est une aventure musicale et sonore.

« Je chante comme une casserole » : pour vous aider à accueillir votre voix et celle des autres dans un climat de bienveillance.

Stage « Voix et Chant »

Pour partir à la rencontre de différents univers et techniques dans une ambiance conviviale :

- Véronique THOMAS pour l'atelier « La voix en jeu, le jeu de la voix »
- Perrine CAMUS pour l'atelier « Percussions corporelles et jeu vocal »
- Romain ESTIVAL pour l'atelier « Chanter les Beatles ».

Balade chantée

Elle est organisée avec le groupe « randonnée » de la MJC qui vous propose de partir à la découverte des paysages et chemins guissacois pour petits et grands. Des haltes musicales et gourmandes seront proposées avec la Polyphonette et Deux Rives en Chœur, chorales de la MJC.

Concerts/ Spectacles Jeune Public

« Tatie Jambon », une rêve-party à Guipry-Messac ? Non, vous ne rêvez pas ! Marianne James vous embarque via la compagnie Air Licorne A380 pour partir à la chasse des nuages gris. A grands coups de musiques éclectiques, de textes bien sentis et de références tous azimuts, petits et grands sont invités à construire un quotidien multicolore et festif.

« Ego le cachalot », le festival a le plaisir de l'accueillir avec toute sa bande de p'tits bulots multi-instrumentistes pour un concert rock, chatoyant et engagé. Les grands se déchaîneront autant que les enfants.

Spectacle musical

« Femme, femme, femme », c'est le spectacle inaugural du mardi 3 mars avec les Divalala, un brin de folie, une pincée de variétés, un mélange de tubes éphémères ou inoubliables. Une recette idéale pour lancer la 8^{ème} édition de ce festival.

Chorales

« Chantons ensemble » - concert de chorales. Pour la 8^{ème} édition du festival, la Polyphonette, Choeur d'Anast, Nominoë et l'ensemble vocal de Musicole se donnent rendez-vous pour un concert unique. L'occasion de (re)découvrir leurs répertoires favoris : variétés françaises, chants profanes, polyphonies...



Calendrier 2020 :

- Vendredi 24 & samedi 25 janvier : Flânerie familiale
- Samedi 15 février : Tournoi Mario Kart
- Mardi 3 au dimanche 8 mars : Festival « Tout se Chante »
- Samedi 4 avril : Salon des vins et des savoir-faire (17^{ème} édition)
- Jeudi 30 avril : Concert de Printemps
- Du vendredi 15 au dimanche 16 mai : Week-end théâtre
- Samedi 13 juin : Fête de la MJC

« Chantons ensemble » - concert des enfants. Pendant plus de 5 mois, Etienne MORET, chef de chœur, a accompagné plus de 200 enfants des écoles de Guipry-Messac et Lohéac. L'objectif ? Permettre à chacun de découvrir sa voix et de partager collectivement une aventure humaine riche en rencontres, émotions et bons moments ! En 1^{ère} partie, les chorales des enfants de musique d'Anast, Musicole et de la MJC interpréteront leur répertoire commun. Avec cette soirée consacrée au concert des enfants, Tout Se Chante revient aux origines du festival, pour le plus grand plaisir de tous.

Le programme complet est disponible sur le site www.toutsechante.fr

Toutes les informations sont disponibles à l'accueil de la MJC. L'accueil est ouvert jusqu'à 19 heures tous les jours de la semaine, hors vacances scolaires !

Hors vacances scolaires

- Le lundi de 14h à 19h
- Du mardi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 19h
- Le samedi de 10h à 12h30

Pendant les vacances scolaires

- Le lundi de 14h à 17h
- Du mardi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h

Pour tout renseignement : 02.99.34.74.94
accueilmjcguiprymessac@gmail.com.

Animatrice Jeunesse – VHBC

Vanessa AMOND est l'animatrice jeunesse itinérante de l'association Léo Lagrange Ouest pour Vallons de Haute-Bretagne Communauté depuis septembre 2017.

L'animatrice jeunesse itinérante va directement à la rencontre des jeunes de 11 à 25 ans sur les communes de Lohéac, Saint-Malo-de-Phily et Guipry-Messac. Il n'y a pas de lieu d'accueil physique. C'est la particularité de ce service de Vallons de Haute-Bretagne Communauté.

La rencontre avec les jeunes s'opère à travers la déambulation et l'animation de rue et grâce à l'utilisation des infrastructures communales déjà présentes sur le territoire.

Ce service favorise un égal accès à la culture et aux loisirs grâce à la mise en place d'activités adaptées aux jeunes et répondant à leurs attentes. L'animation jeunesse itinérante assure aussi l'accompagnement de projets et accompagne les initiatives des jeunes.

Pour les 11-15 ans, l'animatrice jeunesse itinérante propose des activités permettant un accès aux loisirs, aux sports et à la culture tous les mercredis et samedis après-midi et pendant les vacances scolaires et en soirées.

Pour les 16-25 ans, ce service de la Communauté de Communes propose d'accompagner les jeunes sur des projets professionnels, personnels, individuels ou de groupe comme un projet de départ en vacances, une recherche d'emploi ou un accompagnement BAFA ou BAFD.

L'adhésion annuelle est de 2 € pour l'année civile, avec un dossier d'inscription à remplir et la copie du carnet de vaccinations, disponible en ligne sur www.vallons-de-haute-communaute.fr

Les sorties préprogrammées pour l'année 2020 :

- Champs-Libres à Rennes
- Patinoire
- Gamefest à Bourg-des Comptes
- Tout se chante (MJC Guipry-Messac)

Contact : vanessa.amond@vallonsdehautebretagne.fr

142, rue Cawiezel
35480 Guipry-Messac
06 16 11 35 07

SMICTOM – Travaux déchèteries

Avec une augmentation de 59 % des tonnages de déchets apportés en 10 ans, les 7 déchèteries du territoire sont des lieux de plus en plus fréquentés par les usagers et sont devenues inadaptées au fil du temps. Pour répondre aux normes réglementaires, proposer des sites davantage sécurisés et pour fluidifier l'accessibilité de ces sites, le programme de rénovation et d'amélioration du fonctionnement des déchèteries entre dans sa phase opérationnelle.

Ce programme se concrétise par différents travaux selon les déchèteries. Les principaux chantiers concerneront le réaménagement des entrées de chaque déchèterie avec la création de zones de retournement et la mise en œuvre d'une nouvelle gestion des accès. Concrètement, cela se traduira par l'installation de barrières placées à l'entrée et à la sortie qui se lèveront automatiquement à la lecture d'une carte d'accès nominative. Il est envisagé de lancer une campagne de distribution des cartes aux usagers au cours du 1^{er} trimestre 2020.

Les travaux ont débuté le 2 décembre pour 2 déchèteries : Grand-Fougeray et Guichen, ce qui implique leur fermeture. Les travaux courent jusqu'à la fin du mois d'avril 2020. Les usagers particuliers et professionnels de ces 2 déchèteries sont invités à déposer leurs déchets dans les autres déchèteries les plus proches, qui ouvriront plus souvent (en dehors de leur propre période de travaux).

La déchèterie de Bain-de-Bretagne fera l'objet d'un projet à part entière, compte-tenu de la nécessité de revoir totalement son fonctionnement et n'est donc pas impactée dans l'immédiat.

Les autres déchèteries subiront également quelques perturbations sur des délais plus courts (jusqu'à 5 semaines maximum) à partir du 6 janvier pour Val d'Anast et Pipriac. A compter de mi-février, ce sera au tour des sites de Guipry-Messac, Sixt-sur-Aff et de la plateforme d'apport de végétaux du Petit-Fougeray d'être rénovés.

Avant de se déplacer, nous conseillons donc vivement aux usagers de consulter la page du site internet dédiée : <http://www.smictom-paysdevilaine.fr/organisation-des-ouvertures-pendant-les-travaux/> Cette rubrique sera mise à jour au fil de l'avancée des opérations.

Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

Fort de la préservation de son patrimoine architectural et paysager, la commune de Lohéac a obtenu le label des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » en 2013.

Qu'est-ce que le label Communes du Patrimoine Rural de Bretagne ?

Le réseau des CPRB regroupe 41 communes réparties sur les 4 départements bretons. Ces communes possèdent un patrimoine bâti et paysager de qualité.

Les objectifs du label sont de :

- Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine tout en respectant le caractère de l'architecture d'origine ;
- Sensibiliser et informer la population à la restauration du patrimoine bâti ;
- Animer par la mise en place de circuits d'interprétation du patrimoine, d'expositions culturelles, artisanales et artistiques ;
- Promouvoir toute activité nouvelle susceptible d'assurer un développement économique, touristique et culturel.

Le label en poche que se passe-t-il pour la commune et ses habitants ?

La municipalité doit engager une démarche de sauvegarde et de valorisation de son patrimoine. Pour y parvenir, l'association des CPRB apporte une aide technique et financière pour la sauvegarde du bâti traditionnel.

Grâce à ce label, les propriétaires privés peuvent prétendre à des aides financières du Conseil Régional pour restaurer leur maison (joints, enduits, menuiseries bois, charpente et couverture) si celle-ci a été retenue dans l'étude Label (document consultable en Mairie) et si les travaux envisagés respectent le Cahier de Prescriptions Architecturales.

Les taux d'intervention pour les propriétaires privés sont :

Conseil Régional : 15 % avec un seuil minimum de travaux de 5 000 € et un plafond de subvention de 20 000 €.

Un dossier de demande de subvention est à retirer en mairie ou sur le site Internet des CPRB, www.patrimoines-de-bretagne.fr, ou par mail à contact@cprb.org.

Tous à l'hippodrome !

Le dimanche 9 février 2020, les communes de Vallons de Haute-Bretagne Communauté en partenariat avec l'Hippodrome de Maure-de-Bretagne invitent tous les habitants à venir découvrir le monde des courses hippiques.

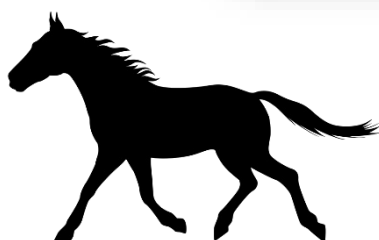
Cet équipement de 1^{ère} catégorie, comme les hippodromes de Saint-Brieuc et de Saint-Malo, est peu connu des habitants et vaut vraiment le détour.

L'hippodrome est reconnu comme l'un des équipements de loisirs « phare » du territoire. L'association qui organise 9 rendez-vous hippiques par an et le gère toute l'année, souhaite le partager avec vous tous.

Le « petit Vincennes » est équipé d'un restaurant panoramique et de loges qui peuvent se privatiser à l'occasion d'événements familiaux ou professionnels. Mais, c'est avant tout la passion du cheval qui motive et rassemble les bénévoles. Les courses de trot et d'obstacles offrent aussi à toute la famille un magnifique spectacle dans une ambiance très conviviale.

Informations pratiques

- Invitation à tous les habitants de VHBC à retirer dans la Mairie de votre commune de résidence du 13 janvier au 7 février 2020 (sur présentation d'un justificatif de domicile).
- Rendez-vous à l'hippodrome de Maure-de-Bretagne le dimanche 9 février de 12h à 17h.
- Pour ceux qui le souhaitent, réservation obligatoire pour déjeuner au restaurant panoramique ou en loge au 02.99.34.83.48
- Restauration rapide sur place.
- Accueil particulier des habitants de VHBC sur un stand réservé.



Ecole Saint-Sauveur



2019, une année rythmée de projets à l'école Saint Sauveur

Apprendre en cuisinant

Dans notre école, on aime apprendre de nouvelles recettes, cuisiner en groupe et partager nos mets tous ensemble !

L'atelier galette des rois ravit, chaque année, tous les élèves de l'école. Encadrés par les enseignants, parents ou grands-parents, les enfants préparent, en suivant une recette traditionnelle ou plus gourmande, une douzaine de galettes des rois, qui sont dégustées le soir même à la salle polyvalente en présence de tous les parents.



Lors de la semaine du goût, du 7 au 13 octobre 2019, les élèves de l'école Saint-Sauveur se sont régalés avec des saveurs venues d'Outre-Manche : thé, biscuits anglais, marmelade ont éveillé les papilles ! Une découverte "so british" pour clôturer notre escale en Europe, dans le cadre de notre projet d'école, « Tous en rythme autour du monde ».

Au mois de novembre, les élèves de maternelle ont récolté les légumes qu'ils avaient plantés, au printemps dernier, dans le potager de l'école. Préparation et dégustation de soupe au programme !



Apprendre en s'ouvrant au monde

En visite au collège

Les élèves de CM2 ont participé à leur journée découverte du collège Saint Joseph à Pipriac, le lundi 4 février. Au programme : cours d'EPS, français et anglais avec des élèves de 6^{ème} sans oublier un temps de travail au CDI et le déjeuner au self.

Au Théâtre

Le lundi 4 mars, les élèves de maternelle se sont rendus au théâtre de Redon pour assister à un spectacle Flying Cow, réalisé par une compagnie néerlandaise. Un spectacle de danse très ludique qui fut une belle occasion de faire découvrir et faire apprécier la danse aux jeunes enfants.



Musée des Beaux-Arts et expositions

De leur côté, les élèves de CP-CE1 et CE2-CM1 CM2 se sont rendus à Rennes pour visiter le musée des beaux-arts et assister à l'exposition Eternité. Au cours de cette journée, les CP-CE1-CE2 ont découvert différentes œuvres d'art qu'ils avaient étudiées en amont en classe. Les CM1-CM2 sont allés à l'espace des sciences pour observer une momie égyptienne, une tortue centenaire et plusieurs espèces qui semblent repousser les limites de la vie.

Spectacle

Les élèves de maternelle ont assisté au spectacle "Ponpoko" organisé par la MJC de Guipry-Messac le mardi 15 octobre 2019, qui allie comptines japonaises et théâtre d'objets. Cette jolie représentation invite petits et grands à se laisser surprendre par un moment de tranquillité et de malice.

Sortie scolaire à Planète sauvage

En juillet, pour clôturer la fin de l'année scolaire, tous les élèves ont visité le parc Planète Sauvage en raid 4x4, avant d'assister au spectacle de dauphins à la cité marine.



Apprendre en rythme et en musique

Les comptines gestuées

Durant l'année 2019, Odile Luong, musicienne, est intervenue auprès des élèves pour travailler des comptines gestuées et jeux vocaux.

La kermesse

Chaque année, au mois de juin, les élèves de l'école défilent dans les rues de Lohéac avant de regagner le terrain des sports pour le repas. Au cours de l'après-midi, les élèves chantent et présentent un spectacle de danse. Cette année, le jardin était mis à l'honneur.



Tout se chante

Les élèves de CE2-CM1-CM2 participeront au festival « Tout se chante » qui aura lieu le 6 mars 2020. Un musicien de la MJC intervient, le mardi, tous les quinze jours pour travailler l'apprentissage des chants, la technique vocale. Rendez-vous donc en mars prochain pour le concert !

La batucada

Depuis le mois d'octobre, les élèves de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 sont initiés à la batucada, percussions brésiliennes avec Carole, intervenante musicienne travaillant à l'école de musique de Guichen.

Au programme : manipulation du surdo et de la mailloche, cloches agogô, maracas... Sans oublier le chant en portugais !



Apprendre en expérimentant

Congrès des jeunes chercheurs

Les élèves de CM1 et CM2 ont participé au congrès des jeunes chercheurs le 2 avril dernier.

Une petite centaine d'élèves de Lohéac et Val d'Anast se sont retrouvés pour échanger autour de la thématique suivante : **Comment faire voler un avion en papier le plus longtemps possible ?** Après des semaines de recherches, et d'expériences, le prototype des élèves de Lohéac présenté le jour du congrès a remporté le défi. Bravo !



Séquence sur les premiers secours

Au mois de juin, les enseignants ont proposé plusieurs modules d'apprentissage adaptés à l'âge des enfants autour de l'APS – « apprendre à porter secours » sous forme de jeux et de mise en scène : prévenir des dangers, alerter, mettre en sécurité...

Des pompiers de Pipriac sont intervenus dans les classes et ont animé une séance sur la PLS avec les CE2-CM1 et CM2.



Vie sportive

Des journées sportives ont été organisées au cours du dernier trimestre de l'année scolaire. Les élèves ont rencontré des enfants des écoles de Val d'Anast, Pipriac, Saint-Séglin autour de la thématique « jeux d'opposition ».



Apprendre à partager et à vivre ensemble

Les assemblées d'école

Une fois par période, les élèves de l'école se réunissent en assemblée. Il s'agit d'un temps de rencontre durant lequel des élèves présentent un projet réalisé en classe. C'est également un temps d'échanges et de débats. Les assemblées d'école se déroulent une fois par période.



Célébration en fin d'année pour l'envoi des CM2 en 6^{ème}

À la fin juin, tous les élèves de l'école se sont réunis sur la cour avec toute l'équipe éducative et René Lefeuve, responsable de la catéchèse sur la paroisse, pour célébrer la fin de l'année scolaire. Un moment intime et émouvant durant lequel les CM2 se sont vus offrir messages et petits cadeaux de la part de tous leurs camarades pour marquer leur départ de l'école et le début de leur vie de collégien.



Célébration de rentrée

Le 24 septembre dernier, les élèves, toute l'équipe éducative, des parents et des grands-parents se sont réunis dans la cour de récréation pour vivre un temps fort tous ensemble. En présence de Monsieur Lefeuve, les enfants ont chanté et ont célébré ce début d'année scolaire. Ils ont également partagé leur souhait pour cette nouvelle année scolaire.

Sortie de rentrée

Le vendredi 27 septembre, nous nous sommes rendus au terrain des sports de Lohéac pour vivre une matinée sportive et artistique. Les élèves ont été répartis en équipes et se sont affrontés lors de deux jeux : « haut les tours » et le « méli-mélo ». Les élèves, par binôme devaient chercher un objet ou un fruit au centre du terrain, le plus rapidement possible. À la fin du jeu, tous les membres de l'équipe devaient bâtir la tour la plus haute pour le premier jeu. Pour le second, il s'agissait de créer le portrait d'un personnage, à la façon de l'artiste, Arcimboldo. Un beau moment de partage avec les membres de notre communauté éducative !



Un peu de féerie ...

Le 16 décembre dernier, dans **la Caravane Magique**, petite scène itinérante et insolite, les enfants ont assisté à un spectacle unique de magie et de lumière noire. Un moment privilégié et interactif, dans un lieu intimiste et original, qui a enchanté tous les spectateurs !

Goûter de Noël

Avant de partir en vacances de Noël, les élèves ont partagé un goûter tous ensemble. Chants de Noël, contes et le Père Noël étaient au rendez-vous.

Portes ouvertes

Le samedi 16 mars 2019, élèves et parents pouvaient visiter toutes les classes et découvrir ainsi les projets qui se vivent au sein de notre école. C'est un moment privilégié de rencontres.

Cette année les portes ouvertes auront lieu le **samedi 14 mars 2020 de 10h00 à 12h00**. La directrice, les enseignants, les parents se tiendront à votre disposition pour échanger et répondre à vos questions. Vous pouvez également prendre contact directement avec la directrice, Mme Marchand Aurélie au 02-99-34-06-20 ou par mail : eco35.st-sauveur.loheac@enseignement-catholique.bzh.

L'OGEC

L'OGEC, bureau des parents d'élèves multiplie les actions : brocante automobile, vente de chocolats, collecte de papier, organisation d'un repas au mois de novembre, kermesse, stand restauration et buvette lors de la course de vélo au mois de juillet et à la manifestation « Cars & Coffee ». L'argent récolté permet de soutenir les projets mis en place par l'équipe pédagogique : projet musique, spectacles. L'OGEC participe financièrement aux sorties scolaires et aux séjours organisés au cours de l'année.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves, les membres de l'OGEC organisent, plusieurs fois dans l'année des journées travaux, ouvertes à tous les volontaires.

Un autre objectif du bureau des parents d'élèves associé à l'équipe pédagogique est d'insuffler un dynamisme et une entente cordiale entre tous les membres de la communauté éducative de l'école Saint-Sauveur. Tisser des liens précieux pour créer un climat de confiance, un climat chaleureux pour le bien-être de chacun.

La brocante automobile

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé au succès de la brocante automobile, qui a eu lieu les 5 et 6 octobre dernier.

L'argent reversé à l'école permettra d'envisager des travaux de rénovation, de renouveler du matériel et des jeux pour les élèves et de diminuer le coût du séjour en classe de neige des élèves de CE2-CM1-CM2 en janvier 2020.



Le repas Karaoké

Le repas karaoké organisé par les membres du bureau des parents d'élèves, a réuni plus de 150 personnes le samedi 16 novembre.

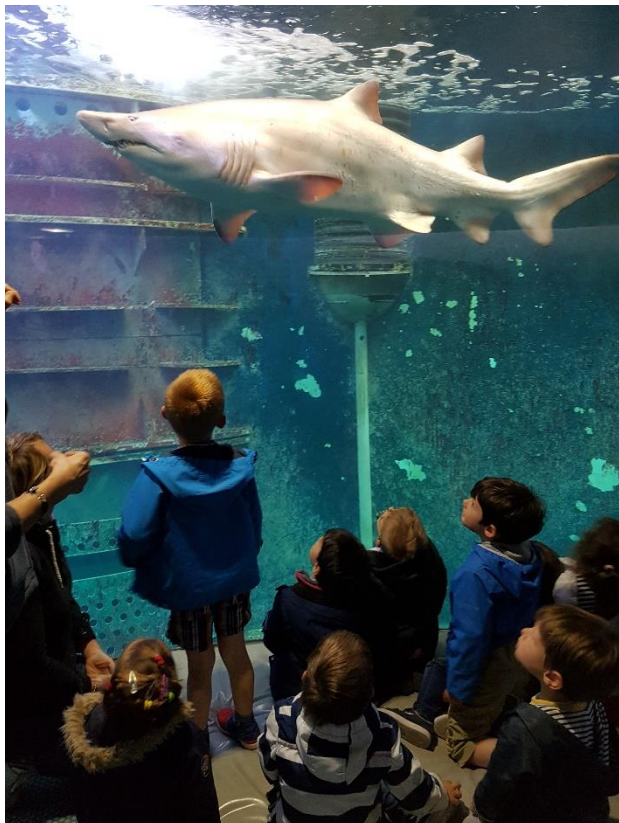
Un grand merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée musicale et conviviale.



Ecole Les Panvolettes

Durant l'année scolaire 2018-2019 toute l'école a travaillé autour du thème de la mer et des pirates.

Dans ce cadre, tous les élèves sont allés passer une journée à Saint-Malo. Les CM1/CM2 et CE1/CE2 y ont visité la maison d'un corsaire et ont participé à une chasse au trésor.



Les GS/CP ont également participé à une chasse au trésor à travers les rues de Saint-Malo et effectué la visite d'une frégate corsaire : l'Etoile du Roy.

Les TPS/PS/MS, quant à eux, ont visité le Grand Aquarium de Saint-Malo et ont participé à une activité de pêche à pied sur la grande plage du Sillon.



Les CE et CM sont également allés à Rennes pour participer à la Foire Expo sur le thème des Caraïbes.



Ce projet autour de la mer et des pirates s'est clôturé par un spectacle en fin d'année au cours duquel les élèves ont présenté une pièce de théâtre pour les CE, des chants pour les CM (travaillés toute l'année dans le cadre d'un projet avec un intervenant) et des danses pour les GS/CP et les TPS/PS/MS.



Les classes de CE et CM ont aussi eu une année très sportive avec diverses activités et sorties réalisées dans le cadre de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} degré). Ils ont en effet participé en tout début d'année à la Fête du Sport à Bains-sur-Oust.

Ils sont également allés à Rennes pour assister à une rencontre départementale de balle au pied durant laquelle ils ont, entre autres, participé à la réalisation d'une fresque humaine.



Ils sont retournés à Bains-sur-Oust pour participer à un cross solidaire.

Enfin, après plusieurs semaines d'entraînement à l'école, les CM ont terminé l'année avec une sortie vélo jusqu'à Maure-de-Bretagne.



Un grand merci aux familles pour leur implication dans la vie de l'école et la confiance qu'elles nous témoignent.

L'APEEP

À l'occasion de cette nouvelle année, revenons sur les moments forts de l'année scolaire 2018-2019 pour l'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (APEEP).

Comme en chaque début d'année scolaire, nous avons assuré le service de restauration de la Brocante Automobile avec la participation des parents bénévoles sous l'égide de l'APEEP Brocante.

Association qui fédère les deux écoles de la commune et prend en charge l'organisation d'un service de restauration tout ceci dans la bonne ambiance générale.

Les bénéfices dégagés à cette occasion constituent la principale source de financement de l'association et permettent de financer des activités complémentaires de qualité au profit de l'ensemble des élèves de l'École « les Panvolettes ». Nous tenons donc à remercier l'ensemble des acteurs qui rendent cette action possible : organisateurs, associations, parents et enseignants bénévoles.

Afin de bien démarrer l'année et comme elle le fait traditionnellement, l'APEEP s'est chargée de l'organisation d'un spectacle avant la dégustation de la traditionnelle galette des rois. C'est pourquoi, le 13 janvier, nous nous sommes retrouvés à la salle polyvalente pour un spectacle proposé par « Animactions » intitulé « Art Magique », un spectacle de magie qui a su captiver les enfants de tout âge. Ambiance survoltée, frénésie ébouriffante et interactivité sont les maîtres-mots de ce spectacle magique plein de surprises. Le public est convié sur scène au gré des prestations et côtoie ainsi au plus près les mystères de la prestidigitation avec l'humour en prime.

L'APEEP a permis lors de cette année scolaire le financement des sorties scolaires à Saint-Malo, le thème de l'année pour l'école étant « la mer ».



Les plus grands ont pu visiter la maison du Corsaire et les plus petits l'aquarium de Saint-Malo. Les élèves de CE et CM ont pu aussi se rendre au Parc expo pour la Foire Internationale sur le thème « Caraïbes », lui aussi en lien avec le thème de l'école. L'ensemble des transports ont eux aussi été financés par l'association. Pour collecter des fonds supplémentaires, deux actions commerciales ont été mises en place : la vente de boîtes personnalisées « Ma boîte à bazar » et la vente de gâteaux de la marque Mistral.



Ces opérations ont remporté un franc succès en récoltant une somme avoisinant les 1 000 € et nous permettant ainsi de rénover la bibliothèque, créer un meuble de rangement pour l'équipement sportif acheté l'année précédente et rangements pour le stockage du matériel de l'association. De plus, durant l'été, les tracés de la cour de récréation ont été rajeunis (marelle, damier, tracés sportif) et étoffé avec la création d'une piste cyclable pour les plus petits. Nous souhaitons remercier la mairie qui a su être à l'écoute des besoins de l'association, faire preuve d'une belle réactivité en acceptant de cofinancer et de réaliser ces différents projets avec nous. Merci également aux parents ayant offert de leur disponibilité durant leurs vacances pour mener à bien ces projets. Nous espérons pouvoir renouveler des projets similaires les prochaines années.

Cette année scolaire s'est terminée par la fête de l'école sur le thème des pirates. La journée a débuté par une grande chasse aux trésors dans les rues de Lohéac, encadrée par des parents bénévoles, un réel moment de complicité. Nous n'oublions pas de remercier les commerçants qui nous ont permis de placer nos stands d'énigmes et de défis dans leurs établissements ou devantures et surtout cette superbe mobilisation d'une trentaine de parents pour l'encadrement de cette animation. Au total c'est une quarantaine de personnes qui se sont prêtées au jeu du bénévolat pour cette 3^{ème} édition de la Fête de l'École.



Une aire de jeu et bac à sable sous l'apparence d'un réel bateau pirate construit par un parent d'élève nous attendait à l'arrivée au stade, ce qui a ravi nos chers bambins. Nous avons aussi installé pour l'occasion une animation "Sumo" où les enfants se sont beaucoup amusés.

L'après-midi s'est poursuivi avec une multitude de jeux qui ont plu autant aux enfants qu'aux parents, ainsi qu'aux enseignantes venues partager ce moment convivial.

Merci à l'ensemble des commerçants, artisans et entreprises de Lohéac pour leur générosité, ainsi qu'aux donateurs extérieurs à la commune qui ont permis de récolter de nombreux lots pour les différentes animations (jeu des enveloppes, tir au but, pêche à la ligne...).

Pour terminer, je tiens donc à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont participé et contribué, de près ou de loin, à la vie de l'école, sans qui nous ne pourrions organiser ce type d'événements.

N'hésitez pas chers parents à contacter l'association pour participer aux animations, à la vie de l'association, à devenir adhérent ou à nous solliciter en cas de questions à l'adresse suivante :

apeep.loheac@laposte.net ou sur le groupe Facebook « APEEP Les Panvolettes – Lohéac ».

Rappelons que l'adhésion à l'association est gratuite, aucune cotisation n'est demandée aux parents.

L.A.L.A.C.

Atelier Jardin Partagé

Plus d'une vingtaine de personnes sont inscrites au jardin partagé et nous sommes régulièrement une bonne dizaine à nous retrouver le samedi matin de dix heures à midi et quelques soirées de printemps pour travailler ensemble : semis, plantations, taille, entretien... Bien-sûr sans pesticides et avec le minimum de travail du sol qui est réalisé si besoin avec des ânes et des outils adaptés. Les récoltes sont partagées dans la convivialité. Nous prenons aussi le temps d'échanger autour d'un café, d'un verre de jus de pomme « maison » sur des tables toutes neuves réalisées par un des membres de l'association.



Pour la quatrième année lors la fête du 1^{er} mai, les visiteurs ont pu découvrir le jardin et les différentes activités de l'association et surtout l'esprit d'échange et de partage de l'association. Après une démonstration du travail de la terre avec les ânes, les jeunes enfants ont planté les pommes de terre avec beaucoup de plaisir. Cette année, une animation nature autour des "petites bêtes" des zones humides a rencontré beaucoup de succès auprès des petits mais aussi des grands.



Vie Locale et Associative

Atelier Couture

Atelier échanges de savoirs autour de la couture

À cet atelier il y a toujours une forte demande pour apprendre les bases. Plusieurs femmes sont venues pendant leur congé maternité.

La plupart d'entre elles commencent par un sac, cela permet d'apprendre à se servir d'une machine à coudre.

Au fil des années des couturières font des vêtements, les idées des mamans ne manquent pas, la photo du couffin nous le montre....

Les ateliers ont lieu le mardi après-midi de 14h à 17h à la salle des associations, tous les 15 jours et quelques samedis sont programmés à la demande des plus jeunes.

Vous êtes les bienvenu(e)s même en cours d'année.



Atelier Cuisine

La section cuisine se réunit une fois par mois, le vendredi, à partir de 19h dans la salle des associations.

Une personne de la section cuisine ou de l'extérieur anime bénévolement l'atelier et propose une recette du terroir ou exotique (recettes péruviennes, palestiniennes, végétariennes, recettes avec des légumes du jardin partagé...)

La préparation du repas se fait en commun par petits ateliers selon les directives données par l'animateur. Une fois la préparation achevée, la dégustation peut commencer.

Les frais du repas sont partagés par le nombre de participants.

Contact : Julie LEVASSEUR - julilevasseur@yahoo.fr



Vie Locale et Associative

Atelier Théâtre

La section théâtre redémarre cette année avec la venue de Monique Brault Gauthier qui revient au Pays pour nous faire partager ses envies de mises en scène, de jeux de comédie.

Plusieurs projets se mettent en route :

Le premier, le dimanche 26 janvier avec un noyau de comédiens pour un après-midi contes théâtralisés et jeux d'improvisation.

Le deuxième, pour la fête de l'Association du 1^{er} mai avec des jeux de lecture.

Le troisième, en cours d'écriture prendrait la forme d'une balade théâtralisée dans le bourg pour faire revivre des anecdotes, des moments d'histoire de la ville et de ses habitants.

La section est ouverte à qui veut donner un peu de son temps et de son envie de jouer.

Contact : Sylvie PEROT - symacou@aol.com

Atelier généalogie

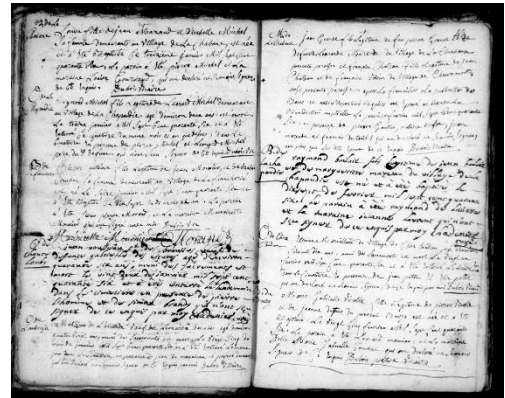
À la recherche de nos anciens

Lorsque Novembre arrive, que les jours raccourcissent, nos généalogistes se retrouvent dans la salle des associations de 14h à 16h30, pour faire des recherches sur leurs ancêtres.

A présent, presque tous les départements possèdent des archives numérisées et sont consultables sur internet, plus besoin de se déplacer aux archives départementales.

Le jeudi après-midi, tous les quinze jours, nous remontons les années, les siècles et parfois, nous voyageons dans le temps à travers la France. Cette année, nous sommes quatorze adhérents, et nous avons jusqu'à la fin mars pour avancer dans nos recherches.

Contact : Maryannig BERTHO - azeracmb@orange.fr



Atelier Repair Café

Depuis un an, le repair café de Lohéac, à raison d'une fois par mois le samedi matin, se réunit autour d'un café et surtout d'objets à réparer.

60 appareils de tout type (cafetière, aspirateur, ordinateur, machine à coudre, barbecue...) sont passés entre les mains des six bénévoles. La moitié est à nouveau en circulation. Les repair cafés se répandent sur notre territoire, belle preuve qu'un grand nombre de citoyens souhaite un nouveau système économique, plus circulaire et plus local en dehors de la société de consommation.

Pour exemple, un bénéficiaire du repair café écrit : « Grâce à cette initiative, cet appareil va encore servir et ne sera pas jeté à la poubelle et aucune nouvelle ressource naturelle ne sera consommée pour la remplacer ».

Vie Locale et Associative

Le repair café de Lohéac est associé à celui de la MJC de Guipry-Messac qui a pour compétence supplémentaire la couture.

Envie de vous engager à titre bénévole parce que vous possédez une compétence particulière ou pour apprendre à réparer, venez nous rencontrer avec vos objets (cf. Agenda des manifestations en dernière page).

Atelier Vannerie

Depuis novembre dernier nous nous retrouvons comme chaque année, deux samedis après-midi par mois jusqu'en mars. Marcel Gicquel explique et aide les nouveaux (3 ou 4 par an) à réaliser un panier en osier tandis que d'autres créent des objets en osier selon leur créativité : corbeilles, nichoirs ou mangeoires à oiseaux, étoiles.

Paul Sorin, voisin de Maure-de-Bretagne vient nous enseigner pour la deuxième saison l'art de fabriquer des binoches ou des jodes avec de la molinie et de la ronce. Le tout dans la joie et la bonne humeur.

Contact : Yves COMBRISON - yves.combrisson@orange.fr



Club des Aînés

Les adhérents du Club des Aînés se réunissent tout au long de l'année, pour des moments de convivialité et d'échanges.

Un mardi après-midi sur deux, nous nous retrouvons autour de jeux (belote, scrabble), de repas de fêtes (Noël, galette des rois), nous discutons autour d'un café ou d'un chocolat chaud.

Nous avons également beaucoup de plaisir à souhaiter les anniversaires de chacun d'entre nous.

Si vous voulez nous rejoindre, vous serez les bienvenus pour découvrir, apprendre et partager ces moments chaleureux.

Contact : Arlette CHAPELLE – 02.99.34.01.49



Le Réveil : Taëkwondo

Notre club propose des cours de Taëkwondo à la salle polyvalente, ou quand il fait beau, le cours peut même avoir lieu dehors !



C'est un art martial qui se pratique dans une ambiance très conviviale avec une vingtaine d'adhérents de 7 à 66 ans.

Au programme : cardio, musculation, souplesse, technique du Taëkwondo, self-défense, passage de grades pour ceux qui veulent.

Depuis cette année, un cours enfants est ouvert le mardi soir de 18h à 19h avec Raymond Monnier (ceinture noire, 2^{ème} dan).

Pour les adultes, le rendez-vous est fixé le mardi soir de 19h30 à 21h avec Raymond Monnier et le vendredi soir de 20h à 21h30 avec Karen EA (ceinture noire, 1^{ère} dan).

Notre site web : <http://www.taekwondo-loheac.fr>



Les Lohéa'Chiens

Qu'est-ce qu'un club d'éducation canine ?

Eduquer son chien et comprendre sa façon d'agir et ses réactions sont des choses primordiales pour une relation saine, équilibrée et heureuse avec son compagnon. Comprendre son chien et se faire comprendre de lui vous assurera une vie heureuse tout le long de votre relation. Avoir un chien peut être la plus belle chose du monde comme elle peut devenir un réel calvaire si de bonnes habitudes n'ont pas été prises.

C'est pour cela qu'il est important d'instaurer une relation de confiance avec lui et de l'éduquer. Lui apprendre ce qu'il peut ou ne pas faire et vous expliquer ce que vous pouvez attendre de lui et de quelle façon le mettre en application tout en respectant son bien-être et son confort. Le but de l'éducation canine n'est pas uniquement d'apprendre au chien quelques exercices basiques tels que "la marche en laisse sans tirer" ou le "couché pas bougé", mais aussi de profiter de cet apprentissage pour aider le maître à se positionner socialement vis-à-vis de son animal, à se faire écouter et se faire comprendre de lui, sans aucune ambiguïté. Car c'est cette ambiguïté (vu du côté chien) qui fait qu'au bout d'un certain temps le chien cesse de s'intéresser à son maître ("puisque je ne comprends rien à ce qu'il me dit, j'arrête de l'écouter").

Les éducateurs bénévoles vous attendent. Venez rejoindre Orphy, Baloo et Nova, le samedi matin de 9h à 10h et de 10h à 11h, rue Anne de Bretagne à Lohéac.

Nous organisons également le week-end du 14 et 15 mars 2020, jugées par Monsieur Hervé GUICHARD, nos premières épreuves de recherche utilitaire en niveau Brevet 1, 2 et 3, discipline que nous pratiquons avec nos chiens. 13 postulants seront invités pour ces épreuves. Le chien doit retrouver une personne disparue sur une distance de 750 m à 2 km selon le niveau de l'équipe maître-chien. Nous remercions nos bénévoles sans qui nous ne pourrions pas les organiser.



L'ASK Lohéac

Le MC Roazhon Supermot', le Club Moto de la Police Nationale "GO" et l'ASK Lohéac, organisent depuis plusieurs années sur le site du Clos d'Ahaut une épreuve du Championnat de France de SUPERMOTARD.

Cette course, l'une des plus belle de la saison se court au mois de juin et attire toujours autant, que ce soit un public de connaisseurs ou de novices, qui vient admirer la maîtrise de la glisse par tous les pilotes engagés dans les différentes catégories.

La catégorie Prestige, catégorie reine de la discipline en France, voit de nombreux pilotes de renom venir à Lohéac. Nous citerons Thomas CHAREYRE, 7 titres mondiaux en SUPERMOTO, Champion de France et Sylvain BIDART, multiple Champion de France, Champion des Etats Unis, multiple Champion du Monde des Nations.

D'autres pilotes talentueux sont également présents et ce dans toutes les catégories.

Parallèlement à cela, nous avons organisé aussi au mois de septembre un MINI GP, courses réservées aux enfants, futurs stars de demain. Ce mini championnat créé par Gwen GIABANI, Champion du Monde d'endurance, permet aux enfants de 7 à 12 ans d'accéder à la compétition.



Enfin, nous proposons 3 sessions d'entraînements sur cette superbe piste, ouverte pour l'occasion aux personnes désirant s'essayer à la discipline.

Pour l'année 2020, nos trois clubs, vous attendent nombreux pour assister à l'épreuve du Championnat de France qui aura lieu les 6 et 7 juin.

Calendrier 2020 :

Entraînements :

- 7 et 8 mars
- 16 et 17 mai

Championnat de France
SuperMotard :
6 & 7 Juin

Entraînement :

- 13 septembre



Vie Locale et Associative

La Speed Lohéacienne

Une belle affluence pour cette 1^{ère} édition du 10 km de Lohéac, puisque plus de 300 coureurs se sont retrouvés sur la ligne de départ.

À souligner, le nombre très satisfaisant de participants habitant Lohéac !

La victoire est revenue à Vivien Laporte du club de Bruz-Athlétisme chez les hommes et de Gaëlle Bodin du club de Jogging Loisirs de Combourg chez les féminines.



La chaleur a fait souffrir beaucoup de coureurs, malgré la mise en place de nombreux points d'eau ainsi que plusieurs points d'arrosage. Malheureusement nous avons déploré plusieurs malaises. Après quelques jours de repos pour certains coureurs, ils ont retrouvé la forme.

Les organisateurs remercient l'ensemble des bénévoles ainsi que la Mairie et le Comité des Fêtes pour l'aide apportée à cette manifestation. Un grand merci également à tous nos partenaires.

À noter, que 413 € ont été reversés à la Maladie de Charcot.

La 2^{ème} édition se déroulera le vendredi 26 juin 2020 à 20 h, toujours dans le cadre du week-end de la Maladie de Charcot.

Critérium cycliste

Nous remercions les commerçants et artisans de Lohéac, le Comité des Fêtes et la Mairie pour la participation financière à notre manifestation ainsi que tous les bénévoles pour l'organisation.

Les résultats de la course du 19 juillet 2019 sont les suivants :

- 1^{er} GLOT Raphaël – US Briochine
- 2^{ème} GLON Youen – Team Pays de Dinan
- 3^{ème} MOSIN Baptiste – OC Locminé
- (1^{er} junior)
- 4^{ème} CHAPIN Stéphane – Saint-Malo-de-Phily
- 5^{ème} FEVRIER Maxime – US La Gacilly



Rendez-vous le vendredi 24 juillet 2020 à 19h45 pour le 10^{ème} critérium de Lohéac !

Vie Locale et Associative

Le Réveil : Gymnastique

Petite nouveauté cette année, nous avons changé nos horaires. Les cours ont toujours lieu le jeudi soir mais à présent, ils débutent à 20h30 à la salle Gordini. Ils sont assurés par Lysiane MENTALECHETA, diplômée d'État.

L'ambiance est très conviviale, les cours variés avec du cardio, du travail musculaire, de l'assouplissement et des abdos...

Vous pouvez venir découvrir la section en participant gratuitement à un ou deux cours pour vous faire une petite idée (tenue de sport et bouteille d'eau obligatoire)

Horaire : tous les jeudis (excepté vacances scolaires) de 20h30 à 21h30

Lieu : Salle Gordini (salle polyvalente derrière l'église)

Notre agenda de l'année :

Janvier : Galette des rois

Juin : Pique-nique rando et Aquatonic

Contact : PEROT Sylvie - 02 99 34 07 69 ou symacou@aol.com



L'Auto Brocante



Le 1^{er} week-end d'octobre 2019 avait lieu le 27^{ème} Festival Autobrocante sur le thème des 40 ans de la Victoire Renault en F1 avec le moteur turbo (1979-2019).

Tout au long de ce week-end, les visiteurs ont pu assister aux démonstrations de Formule 1 sur le circuit, se balader parmi les stands de miniatures, revues, jouets, pièces détachées et se restaurer sur le site.

Rendez-vous le 1^{er} week-end d'octobre 2020, le samedi 3 et dimanche 4 octobre de 9h à 19h pour le 28^{ème} Festival Autobrocante.



Le Comité des Fêtes

Avant d'évoquer les événements à venir sur 2020, nous allons revenir sur l'année 2019.

Nous avons continué les travaux au sein de notre nouveau bâtiment. Un grand merci à tous les bénévoles qui nous aident. L'inauguration pourra avoir lieu en 2020.

Les 30 et 31 mars 2019 a eu lieu la 20^{ème} édition du Rallye du Pays de Lohéac. Pour cette date anniversaire, l'organisation avait décidé de proposer deux rallyes en un ! Un rallye national, comme chaque année, mais aussi un rallye régional en doublure. Cette nouveauté a attiré de nombreux équipages et de nombreux spectateurs.

Les 28, 29 et 30 Juin a été un week-end très animé sur Lohéac. Le 28 Juin a eu lieu la première course à pied de 10 km sur Lohéac à laquelle le Comité des Fêtes de Lohéac s'est associé. Le 29 Juin, le Comité a organisé "Lohéac en Fête" dans le centre-bourg. L'après-midi a débuté par un concours de palet. Les enfants se sont amusés sur la magnifique structure gonflable mise à disposition pour l'occasion avant de venir profiter du repas festif en famille qui s'est conclu par un feu d'artifice offert par la municipalité. Cette manifestation a été l'occasion une nouvelle fois de reverser 1 € par repas à l'association Maladie de Charcot soit un total de 300 €. Une belle réussite !



Le 1^{er} week-end de septembre, comme chaque année, le Comité des Fêtes a œuvré avec ses 800 bénévoles pour l'organisation du Rallycross de Lohéac. Ces trois jours de spectacle au son des moteurs se sont terminés par le troisième succès de Timmy Hansen.

Pour remercier l'ensemble de ses bénévoles, l'association du Rallycross de Lohéac a offert le 23 novembre un repas suivi d'une soirée dansante.

Parallèlement à ces manifestations, le comité s'implique dans la vie associative Lohéacienne par la mise à disposition de matériel et bien entendu par l'aide active de ses membres.

L'année 2020 à venir sera tout aussi riche :

- Les 28 et 29 mars se déroulera le Rallye du Pays de Lohéac
- Lohéac en fête sera renouvelé le 27 Juin
- Les 4, 5 et 6 Septembre, le Championnat du Monde de Rallycross



Lutte contre la maladie de Charcot

L'objectif des 20 000 € collectés pour l'association pour la recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA) a été atteint grâce à plus d'une quinzaine d'activités animées par 50 bénévoles. Pour les fous d'automobile, il était possible pendant ce week-end de naviguer sur l'étang du Musée de l'Automobile de Lohéac, sur une amphicar pour seulement 10 €. Les fans de tout terrain ont pu vivre l'expérience du 4x4 V8 pour seulement 5 €.



Vie Locale et Associative

Les adeptes de la vitesse ont, eux, expérimenté 3 tours de piste en voiture de course pour 25 €.

Quant à ceux plus sensibles aux belles carrosseries, ils se baladaient à bord de voitures vintage, rétro, étrangères ou de prestige. Depuis la 1^{ère} édition, l'évènement a rapporté 100 000 € à la recherche. L'objectif pour les 10 ans en 2020, est de remettre un chèque de 25 000 €.



Classes 9

Beau tableau d'une jeunesse de... quelques mois à 90 ans et plus ! Tous ceux dont l'année de naissance se termine par 9 étaient invités à se retrouver le 28 septembre dernier pour une journée de rencontre et de convivialité.

Une petite célébration à l'église a réuni ceux qui le souhaitaient. Puis, une gerbe a été déposée au monument aux morts en hommage aux enfants de la commune, tombés au champ d'honneur et en mémoire de ceux qui nous ont quittés. Le groupe a ensuite été rejoint par les tous petits pour la traditionnelle photo. Les convives se sont alors dirigés vers la salle Gordini où nous attendait Franck qui nous avait préparé un excellent déjeuner servi par ses hôtes. Tous ont fort apprécié ce temps du repas animé par Bruno qui a révélé ses talents d'animateur.

Ce fut une belle journée vécue dans la bonne humeur, dans une ambiance festive et amicale. Merci aux organisateurs !



P. Trémaudant 17

Lohéac Classes 9

28 Septembre 2019

Le Réveil : Football

Le Réveil de Lohéac Football prêt pour affronter une nouvelle décennie

Cette saison aura été marquée par de nombreux évènements. Pour la première fois de son existence, le club aura atteint le nombre de plus de 200 licenciés, dont plus de 45 licenciés féminines. Cette saison, une 3^{ème} équipe seniors a aussi vu le jour.

Un véritable évènement et une première pour cette fin d'année avec la réalisation d'un album "Panini", qui passionne petits et grands. Je tiens à remercier les nombreux sponsors qui nous ont permis de mener à bien ce projet.

Cette fin d'année a aussi vu l'arrivée d'un nouveau sponsor pour nos maillots : Clohéac.

Les évènements prévus pour cette année : la galette des rois le 19 janvier, le tournoi des jeunes mi-avril, le tournoi des Séniors le 8 mai et le repas du club le 13 juin.

Remerciement aux très nombreux bénévoles, qui animent tout au long de la saison notre club et vive le RVL.



44^{ème} Rallycross de Lohéac

L'année 2018 avait battu tous les records d'affluence. Cependant, le retrait des constructeurs dans l'attente d'un Rallycross électrique, ne pouvait qu'avoir des conséquences sur le nombre de spectateurs, plus particulièrement avec l'absence de Sébastien Loeb.

Nous avons anticipé une baisse importante et malheureusement nous ne nous sommes pas trompés, puisqu'elle a été de 20 %.

Malgré tout, c'est un peu moins de 70 000 personnes qui se sont déplacées à Lohéac pour les trois jours du Rallycross.

Le spectacle a été encore une fois exceptionnel et nous conservons notre première place mondiale.

Cela étant, notre association est comme une entreprise : nous ne pouvons pas nous permettre tous les ans une baisse aussi importante. Outre un programme d'économies qui a été décidé avec l'ensemble des responsables d'équipe, le comité directeur travaille d'arrache-pied pour les années à venir. Il nous faut concilier l'évolution incontournable de la société en matière de politique environnementale, et l'intérêt de notre public qui est le financeur absolu de nos recettes et qui n'est pas du tout préparé à venir voir des courses électriques.

Il va nous falloir trouver un subtil dosage dans les années qui viennent, entre la tradition du sport automobile et les évolutions qui sont encore très incertaines. Toute erreur ou dogmatisme pourrait être fatal à notre association.

Restons malgré tout optimiste car le Rallycross de Lohéac en a vu d'autres et peut s'appuyer sur une armée de 800 bénévoles, de partenaires et de fans conquis depuis des dizaines d'années, jeunes et moins jeunes.

L'association organisera 3 événements automobiles cette année :

- 28 & 29 mars 2020 : 21^{ème} Rallye du Pays de Lohéac (Lohéac, Lieuron, Pipriac, Val d'Anast et Saint-Malo-de-Phily)
- 12 juillet 2020 : Slalom en partenariat avec nos amis du Karting
- 4, 5 & 6 septembre 2020 : 45^{ème} Rallycross de Lohéac

P. GERMAIN



MESSES DOMINICALES

	Bruc/Aff	Lohéac	Pipriac	St Ganton	St Just	Sixt/Aff
1 ^{er} dimanche	9 h 30		11 h 00			10 h 30
2 ^{ème} dimanche		9 h 30	11 h 00			
3 ^{ème} dimanche			11 h 00	9 h 30		9 h 30
4 ^{ème} dimanche			11 h 00		9 h 30	
5 ^{ème} dimanche	Une seule messe à Pipriac à 11 h 00					
Samedi soir	Lieuron (semaines paires) – Saint-Séglin (semaines impaires) 18 h 00 (horaire d'hiver) – 18 h 30 (horaire d'été)					

PERMANENCE :

Tous les jours (sauf le dimanche), une permanence assurée par des bénévoles a lieu au presbytère de Pipriac de 10h à 12h. En dehors de ces horaires, l'accueil est possible sur rendez-vous. Un message peut aussi être laissé sur répondeur ou adressé par mail à : paroisse.st.amand@wanadoo.fr

BAPTEMES/ MARIAGES :

Toute demande de célébration est à adresser au presbytère de Pipriac. Les baptêmes ont lieu certains dimanches après la messe de Pipriac et certains samedis dans les autres communautés (se renseigner au presbytère pour connaître dates et heures).

OBSEQUES :

Elles sont célébrées par un prêtre dans la mesure de ses disponibilités ou par un guide laïc formé et qui a reçu mission de l'évêque.

CATECHESE :

Elle est proposée à partir du CE1. L'enfant peut célébrer la 1ère communion après 3 années de catéchèse. Les inscriptions se font au Presbytère.

PROFESSION de FOI :

Elle est proposée aux enfants dans leur 5^{ème} année de catéchèse.

INFORMATIONS PAROISSIALES :

Une feuille hebdomadaire est déposée dans les églises ou affichée à l'extérieur. Elle est également mise à la disposition des personnes dans certains commerces. Elle comporte des informations sur la vie de la paroisse.

L'ADMR de Pipriac vous aide dans vos démarches administratives et numériques

L'aide qui pouvait être apportée à domicile, par le passé, par différents organismes (banques, services des Impôts,) existe de moins en moins et certaines personnes isolées et/ou en perte d'autonomie, ne peuvent pas se déplacer. Par ailleurs, de plus en plus de démarches administratives sont à faire en ligne, ce qui nécessite du matériel informatique, une connexion internet.

Vous rencontrez des difficultés pour vos démarches administratives ? De plus, certaines de ces démarches doivent se faire sur internet. L'ADMR de Pipriac peut désormais vous aider.

Ce service entièrement gratuit est proposé au domicile des demandeurs qui ne peuvent pas se déplacer et a été créé en partenariat avec la Maison des Services au Public de Pipriac (future Maison France Services) et le soutien financier de la conférence des financeurs d'Ille et Vilaine.

e' ADMR de PIPRIAC
Service créé en partenariat avec la : 

vous accompagne pour vos démarches administratives et numériques

À l'AIDE! Service gratuit



OUVERT À TOUS
quel que soit votre âge

Informations et contacts : **Tél : 02.99.34.45.44**

Autonomie des personnes âgées
Conférence des financeurs
Ille & Vilaine

Service bénéficiant du soutien de :   

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉ(E) POUR ...

Trier et classer vos papiers ?



Comprendre des courriers, des documents ?



Remplir des formulaires (ouverture de droits, déclaration d'assurance,...) ?



Effectuer des démarches sur internet (caisses de retraite, déclaration d'impôts, banques, carte grise,...) ?



Réaliser vos démarches du quotidien (contacter un fournisseur d'électricité, téléphone,...) ?



Prendre des rendez-vous en ligne (chez le médecin,...) ?



Nous pouvons nous déplacer à votre **domicile**

e' ADMR de PIPRIAC

Maison de Santé
44 rue du Général De Gaulle 35550 PIPRIAC

www.admr-pipriac.fr



Ensemble, prévenons le suicide des personnes âgées

La Bretagne est une région particulièrement touchée par les phénomènes suicidaires : les indicateurs régionaux dépassent largement les taux nationaux (surmortalité masculine de + 59% et féminine de + 71%). Depuis 1996, le collectif « Ensemble prévenons le suicide » Ille-et-Vilaine (CoEPS 35), composé d'associations et d'institutions, initie des actions de prévention du suicide dans le département.

Le CoEPS 35 et des partenaires locaux des Pays des Vallons de Vilaine organisent une rencontre citoyenne « Ensemble prévenons le suicide » le **samedi 28 mars 2020** à Guipry-Messac. Depuis 2000, vingt-quatre rencontres citoyennes ont déjà été organisées. L'origine de la démarche, et peut-être aussi son originalité, est la volonté du collectif de partir de l'expérience des personnes concernées (à quelque place que ce soit : personnes ayant connu la tentation ou le passage à l'acte suicidaire, proches endeuillés par suicide – conjoint, enfant, parent, ami – professionnels en réflexion par rapport à la thématique) pour mener une action de prévention du suicide à destination du grand public.

Concrètement, cette démarche propose une rencontre publique organisée en trois temps :

- Une table ronde de porte-parole, des personnes concernées et s'investissant pendant trois temps de préparation avant la rencontre. Au cours de cette préparation ils partent de leur vécu pour élaborer ensemble ce qu'ils veulent rapporter au public de leur questionnement, expérience, etc...
- Une table ronde de consultants (professionnels et associatifs) réagit à leurs propos.
- Un « pot » convivial permet d'échanger avec les intervenants et les personnes du collectif, de manière informelle.

Cette démarche participative s'appuie sur des convictions et des valeurs partagées : considérer la parole des personnes concernées comme ayant une valeur. Chacun a capacité à porter sa parole devant d'autres, si les conditions sont réunies (respect inconditionnel, écoute sans jugement...). Les attentes, qui sont peu exprimées au démarrage et qui se révèlent souvent au cours de l'action, montrent la volonté de citoyens de transformer les épisodes douloureux de leur vie en un apport positif pour la collectivité.

L'impact des rencontres citoyennes, tel qu'il est décrit par les participants, a souvent surpris les organisateurs : sentiment d'apaisement, de libération. Entendre les autres permet de se sentir moins seul ou de mieux comprendre, de pouvoir prendre du recul ou avoir une prise de conscience. Le fait d'évoquer sa participation peut aussi modifier le regard des autres ou leurs comportements. En effet, pour les personnes endeuillées par suicide comme pour les suicidants, il apparaît souvent difficile voire impossible de parler, partager ce qu'elles vivent et ressentent.

L'entourage, ne sachant pas – bien souvent – comment réagir, quoi dire ou quoi faire va plutôt éviter le contact ou mettre l'acte à distance, en abandonnant chacun face à ses douleurs, interrogations ou culpabilité. La gêne, la crainte d'être incompris ou la peur d'être jugé enferment alors dans un silence et un isolement qui ne permettent pas de sortir de la spirale suicidaire ou d'entamer sereinement le travail de deuil.

Ce thème vous intéresse, vous êtes majeur(e) et avez un peu de temps bénévole à donner, merci de nous contacter au plus tôt et avant le 1^{er} mars 2020

- Par courrier : CoEPS 35, Mutualité Française Bretagne, Service Prévention
20 Square de Broglie - CS 74 348 - 35043 RENNES Cedex
- Par téléphone : 06.26.78.68.24
- Par mail : col.preventionsuicide35@gmail.com

BREIZHGO



Ouverture d'un point de vente BreizhGo à Lohéac

Depuis fin octobre, la commune de Lohéac dispose d'un point de vente du réseau BreizhGo.

Au Bar du Centre, vous pouvez désormais acheter ou recharger votre carte 10 voyages ou recharger votre abonnement hebdomadaire ou mensuel (avec ou sans accès au réseau STAR) sur votre carte KorriGo. (La carte KorriGo est une carte à puce multimodale permettant de charger des titres de transports de plusieurs réseaux bretons : car, train, bus).

Desservi par la ligne 10 du réseau de transport de la région Bretagne, Lohéac possède un arrêt de connexion intermodal partagé par le covoiturage et le car. Avec 11 services par jour, la ligne 10 vous permet de rejoindre Rennes en 50 minutes (Lohéac Portal – Rennes Gare routière) ou Guichen en 20 minutes.

La ligne 10 circule du lundi au samedi, vacances scolaires comprises. Les tickets à l'unité sont en vente à bord des cars tandis que les abonnements et cartes 10 voyages sont disponibles en gare routière de Rennes ou au bar du centre de Lohéac.

Les étudiants et apprentis bénéficient de tarifs privilégiés : -50% sur les abonnements hebdomadaires et mensuels ! Les salariés peuvent également profiter de la prime transport, auprès de leur employeur, afin de se faire rembourser 50 % du prix de leur abonnement. *

Plus de renseignements au 0810 35 10 15 (facturé 0,05€/min + prix d'un appel) ou sur www.breizhgo.bzh.

* Conditions de la prime transport à voir avec l'employeur

BREIZHGO

Le Conseil régional de Bretagne, aujourd'hui responsable de l'organisation des transports interurbains, scolaires (hors agglomération), ferroviaire (TER) et des liaisons maritimes avec les îles a fait le choix de rassembler l'ensemble de ce grand réseau de transport sous un nom unique : BreizhGo. Le réseau de car interurbain illenoo change de nom pour BreizhGo.

Loi alimentation : du nouveau dans les assiettes de nos enfants

Les communes et les communautés de communes sont des acteurs majeurs dans le développement de l'alimentation durable. En restauration collective, le mode d'approvisionnement, le choix des menus, les actions de sensibilisation et d'éducation à l'alimentation durable sont des initiatives locales fortes par leurs enjeux santé, économiques, sociaux et environnementaux.

La loi Agriculture et Alimentation, appelée aussi loi EGalim, poursuit trois objectifs :

- Payer le juste prix aux producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ;
- Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits ;
- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

Cette loi prévoit notamment de nombreuses dispositions pour la restauration collective :

- Depuis le 1^{er} novembre 2019, la diversification des sources de protéines pour les restaurants scolaires avec, au moins une fois par semaine, un menu végétarien ;
- À partir du 1^{er} janvier 2022, 50% de produits locaux ou sous signes d'origine et de qualité (dont des produits bio) ;
- La lutte contre le gaspillage alimentaire.

Attention au monoxyde de carbone

Maux de têtes, fatigue, nausées... Attention, il s'agit peut-être des premiers signes d'intoxication au monoxyde de carbone. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant. Chaque année, il est responsable d'une centaine de décès en France. Des appareils de chauffage mal entretenus et une mauvaise aération des locaux peuvent provoquer ce type d'intoxication.

Conseils pour diminuer les risques

Afin de limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, il est nécessaire d'adopter les bons gestes :

- Entretien de sa chaudière tous les ans, c'est la principale source des intoxications (56 %) ;
- Faire ramoner également les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
- Aérer les locaux au moins 10 minutes par jour ;
- Maintenir vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ;
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant ;
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : les poêles à pétrole ou les systèmes à gaz ne devraient pas servir plus de 2 heures par jour ;
- Placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ;
- Ne jamais utiliser pour se chauffer ou cuisiner en intérieur des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, barbecue...).

Que faire en cas de suspicion d'intoxication ?

- Aérer immédiatement ;
- Arrêter si possible les appareils à combustion ;
- Évacuer les lieux sans attendre ;
- Appeler les secours en composant le 15 (Samu), le 18 (Pompiers), le 112 (numéro d'urgence européen) ou encore le 114 (pour les personnes malentendantes).

Fin des tarifs réglementés du gaz

La loi « Énergie Climat » adoptée le 26 septembre 2019, contient un article organisant la suppression de l'ensemble des tarifs réglementés de vente de gaz naturel à l'horizon du 1^{er} juillet 2023.

En France, et jusqu'à maintenant, le marché du gaz naturel s'articule autour de deux grandes offres :

- **Les tarifs réglementés** : ils sont fixés de manière régulière par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et le Ministère de l'Économie et des Finances après consultation de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).
- **Les offres de marché** : depuis l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence, les prix sont fixés librement par les fournisseurs de gaz naturel en fonction de l'offre et de la demande.

Que faire si vous êtes abonnés aux tarifs réglementés gaz ?

Vous allez recevoir une lettre expliquant le nouveau fonctionnement du marché, dans l'optique que tout le monde comprenne bien pourquoi ces métamorphoses ont lieu.

Suite à la visite d'un démarcheur, vous pouvez contacter un conseiller FAIRE. Il pourra analyser les propositions et devis des entreprises pour vérifier que toutes les informations requises y figurent, mais aussi vous conseiller sur les travaux à réaliser et les solutions techniques les plus adaptées à votre logement. Les conseillers FAIRE sont également spécialistes des aides disponibles et peuvent vous indiquer à quelles aides vous êtes éligible.

Les particuliers dont les travaux sont non conformes voire dangereux peuvent s'en plaindre auprès de Qualibat, l'organisme de qualification des entreprises RGE, via cette adresse : signalement@qualibat.com

Nos conseils

- Faire réaliser plusieurs devis avec une entreprise ou un artisan possédant le label RGE
- Ne jamais signer de contrat (devis, bon de commande...) dans la précipitation sans au préalable avoir fait une demande d'aides financières.
- En cas de démarchage, faire usage de votre droit de rétractation de 14 jours.

Et si vous constatez des comportements frauduleux, rapprochez-vous de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP ou DDPP) de votre département.

Pour plus d'informations et en cas de litige, contactez une association de défense des consommateurs.

Isolation des combles à 1 € : attention aux offres des démarcheurs !

Une isolation à 1 €, c'est possible ?

La prime "Coup de pouce économies d'énergie" permet de financer des travaux d'économies d'énergie. Elle se décline en 2 aides : la prime "Coup de pouce chauffage" et la prime "Coup de pouce isolation". Le dispositif s'étend à la réalisation des travaux suivants :

- Remplacement des chaudières au charbon, au fioul ou au gaz autres qu'à condensation par un équipement utilisant des énergies renouvelables (Charte Coup de pouce chauffage)
- Isolation des combles, des toitures et des planchers bas (Charte Coup de pouce isolation).

C'est dans ce cadre qu'il est possible de bénéficier de l'isolation des combles à 1 €, mais uniquement dans le cas de combles perdus et, a priori, uniquement pour les propriétaires occupants ou les locataires avec des revenus très modestes.

Où se renseigner ?

Pour tout conseil personnalisé sur les combles à 1 €, vous pouvez vous rapprocher d'un conseiller du réseau FAIRE, service public de la rénovation énergétique : **0 808 800 700** ou www.faire.fr.

Attention aux arnaques !

Certaines entreprises proposant une isolation des combles à 1 euro démarchent les particuliers en utilisant les pages publiées sur le portail des ministères économiques et financiers.

Attention, aucun service de l'état n'est à l'origine de sollicitations commerciales par téléphone, courriel, courrier ou visite à domicile.

Avant toute chose, vous ne devez pas agir dans l'urgence : face à cette annonce qui ne se concrétisera qu'en 2023, vous avez tout le temps pour sélectionner une nouvelle offre avantageuse pour vous. Prenez le temps de réfléchir et de comparer les offres, et faites jouer la concurrence ! Si vous n'avez effectué aucune démarche spécifique d'ici le 1^{er} juillet 2023, vous changerez automatiquement d'abonnement chez Engie, pour passer vers l'une des offres dites « de marché ». N'oubliez pas que vous pouvez changer d'offre de gaz et d'électricité quand vous le souhaitez, sans frais supplémentaires.

Attention au démarchage abusif : certaines sociétés sont connues pour leurs pratiques abusives en termes de démarchage et profitent donc de l'annonce de la fin des tarifs réglementés gaz pour inciter les consommateurs à signer immédiatement une nouvelle offre au prix de marché. Aussi, ne signez jamais un contrat de fourniture d'énergie sans avoir bien lu toutes les conditions et pris le temps de réfléchir, pour éviter les mauvaises surprises.

Frelons asiatiques

En 2019, la prolifération des frelons asiatiques est en nette baisse vis à vis de 2018 (40 à 50 % selon les secteurs), les deux épisodes de forte chaleur de juin et début août ont sans doute contribué à ce phénomène.

Malgré tout, les mois de septembre et octobre correspondent à la période pendant laquelle les colonies sont à leur apogée. Un nid peut alors contenir de 1 000 à 1 500 frelons, ce qui constitue un risque non négligeable pour toute personne s'en approchant par inadvertance.

Si bon nombre de nids sont installés en hauteur, il arrive cependant que certains soient régulièrement découverts à moins de 2 mètres du sol, ce qui constitue un danger sanitaire potentiel.

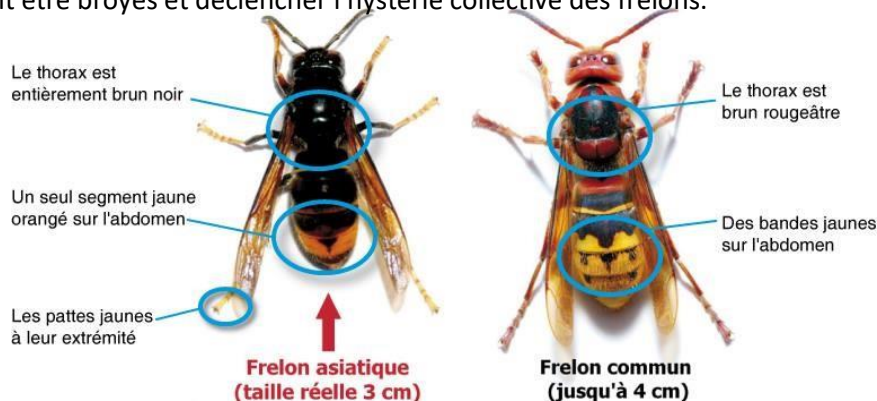
En cette période de taille des haies, le risque de piqûres multiples est donc accru, il convient de prendre quelques mesures de précaution.

Pour tout chantier de taille de haie ou d'élagage :

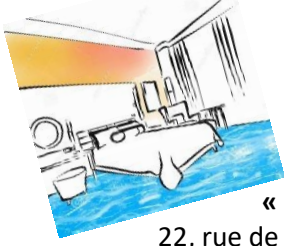
- Bien observer préalablement le chantier pour évaluer la présence de frelons ou d'éventuels allers/retours suspects. Bien observer les 2 faces du chantier ;
- En cas d'attaque ou de découverte d'un nid, arrêter le chantier et prendre contact avec la Mairie ;
- Ne jamais tenter de détruire un nid par ses propres moyens ;
- Éviter de travailler seul et consulter immédiatement un médecin en cas de piqûres multiples ou de malaise.

Pour des travaux de débroussaillage, en plus des remarques, ci-avant :

- Être vigilant lors de l'utilisation de débrousailluses thermiques à dos car les nids peuvent être accrochés dans un simple buisson de ronces. Toujours porter des équipements de protection individuelle les plus hermétiques possibles ;
- En cas d'utilisation de broyeurs portés, privilégier un tracteur à cabine fermée car de gros nids peuvent être broyés et déclencher l'hystérie collective des frelons.



Hôtels/Hébergements



Hôtels

« La Gibecière »

22, rue de la Poste

Tél : 02 99 34 06 14

« Le Relais des Arcandiers »

3, rue du Stade

Tél : 02 99 34 17 17

Chambres d'Hôtes

Le Vieux Fox

9-16, rue de la Poste

Tél : 02 99 34 06 14

Le CDV

21, rue de la Poste

Tél : 02 99 34 19 19

Le Colibri

34, rue de la Poste

Tél : 02 99 34 10 00

L'Annexe

Rue de Rennes

Tél : 02 99 34 06 15

Gîtes

Yves et Brigitte COMBRISSEON – 32, rue de la Poste
2 chambres pour 4 personnes

Tél : 02 99 34 14 54

Gîte de la Forge – Séverine JAN
40, rue de la Poste

Tél : 06 19 75 70 91

Studio meublé

Rue de Châteaubriant – 2 studios de 2 et 5 personnes

Tel : 02 99 34 13 77



Restaurants

Restaurant « La Gibecière » / Le Chèvrefeuille

Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 06 14

Crêperie « La Manivelle »

Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 06 15

Crêperie « Pile ou Face »

Rue du Manoir

Tél : 02 99 34 06 50

Numéros Utiles

LES MEDECINS

Cabinet Laplane/Etienne – Guipry-Messac	02 99 34 63 19
Cabinet Ricros – Guipry-Messac	02 99 34 63 47
Cabinet Chau – Guipry-Messac	02 99 34 77 11
Cabinet Hercouët – Val d'Anast	02 99 34 95 37
Cabinet Chapin/Perlat – Val d'Anast	02 99 34 95 06
Cabinet Barau – Pipriac	02 99 92 16 03
Cabinet Veinnat/Cloarec – Pipriac	02 99 34 40 09
Cabinet Melo/De Givré – Sixt-sur-Aff	02 99 70 02 77
Cabinet Couetmeur – Mernel	02 99 34 82 11



LES MAISONS MEDICALES DE GARDE

Maison médicale – Guipry-Messac 02 99 92 36 94
Le samedi de 12 h à 20 h, le dimanche de 8 h à 20 h et les jours fériés de 8 h à 20 h
En semaine, contacter le SAMU afin de connaître le cabinet médical de permanence (*Bain-de-Bretagne, Guipry-Messac, Pipriac*)

LES PHARMACIENS

Pharmacie Bourgeois-Michel – Guipry-Messac	02 99 34 63 34
Pharmacie de la gare – Guipry-Messac	02 99 34 60 58
Lemaire – Pipriac	02 99 34 42 65
Guinchard-Fournerie – Val d'Anast	02 99 34 89 15
Héraudeau-Gaulon – Val d'Anast	02 99 34 91 28
Flori-Lefevre – Guignen	02 99 92 20 61



LES NUMEROS D'URGENCES



S.A.M.U	15
Police secours	17
Pompiers	18
Appel d'urgence Européen	112
Appel urgences handicap	114
Enfance maltraitée	119
Violences femmes info	3919
Disparition d'un enfant	17

Calendrier des manifestations Lohéac 2020

Janvier

26 – Théâtre (LALAC) – Salle Gordini

Février

15 – Repair Café

Mars

7 – Repas École Les Panvolettes – Salle Gordini

7 & 8 – Entrainement SuperMotard

14 – Portes ouvertes École Saint-Sauveur

14 & 15 – Épreuves de recherche utilitaire (cynophile) – Salle Gordini

20 – Carnaval/Défilé École Saint-Sauveur

21 – Repair Café

28 & 29 – Rallye du Pays de Lohéac – Dans les rues des communes alentours

Avril

3 – Repas APEEP – Salle Gordini

25 – Repair Café

25 – Tournoi de foot Juniors – Stade

25 & 26 – Championnat de Ligue – Circuit karting

Mai

1^{er} – Fête du jardin partagé

8 – Tournoi de foot Séniors – Stade

16 – Repair Café

16 & 17 – Entrainement SuperMotard

Juin

6 & 7 – Championnat de France de SuperMotard
Circuit karting

Juin (suite)

13 – Repas du Foot

14 – Fête de l'école des Panvolettes – Stade

20 – Repair Café

21 – Kermesse de l'école Saint-Sauveur – Stade

26 – Speed Lohéacienne (course à pied de 10 km)

27 – Lohéac en fête - Centre-bourg

27 & 28 – Rassemblement pour la Maladie de Charcot –
Circuit du Manoir de l'Automobile

27 & 28 – Trophée de Bretagne – Circuit karting

Juillet

11 & 12 – Slalom de Lohéac

24 – Courses cyclistes

Septembre

4, 5 & 6 – Rallycross – Championnat du Monde

12 – Forum des associations – Salle des associations

13 – Entrainement SuperMotard

19 – Classes 0

26 & 27 – Course régionale SuperMotard

Octobre

3 & 4 – Entrainement Historique 20.000

3 & 4 – Autobrocante – Manoir de l'Automobile

17 & 18 – Trophée de Bretagne – Circuit karting

Novembre

14 – Repas École Saint-Sauveur – Salle Gordini

28 – Téléthon – Salle Gordini

